

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mardi 23 mars 1943
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361
SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Deux corps alliés menacent de prendre Rommel à revers (Voir en page 3)

Combien de temps encore tolérerons-nous cela ?

La part des familles nombreuses d'après le dernier recensement — 17 pour cent de nos familles assurent, à elles seules, la survie du pays et supportent, proportionnellement, les plus lourdes charges — D'un incident de détail à des statistiques d'ordre général — L'enquête qui s'impose — Appel à la bonne volonté de tous

Un lecteur déjà ancien joint à une coupure de notre récent article sur la taxe provinciale de vente et ses conséquences quant aux familles nombreuses la note suivante :

Pourquoi ne relevez-vous pas une autre injustice flagrante, elle frappe aussi le petit et la famille nombreuse. C'est la taxe de 5 % sur les repas.

Je mange au restaurant et je suis "scandalisé" de la situation suivante :

Je suis seul, je prends peu de chose : mon repas de, disons 30 cts, est donc exempt de taxes.

Mais si je suis au restaurant avec ma femme et deux enfants de bas âge — assez jeunes pour ne pas pouvoir payer eux-mêmes et séparément leurs comptes — on me présente, pour le même repas individuel de 30 cts, un compte de \$1.20 + 6 cts de taxe.

Et ceci est la règle : c'est donc une prime qui affecte injustement la famille.

Je ne discute pas la taxe en elle-même : mais pourquoi ne pas la priver per capita ?

Et j'ai vu X fois ce cas bien précis. Les restaurateurs n'y sont pour rien et font automatiquement des comptes dans ce sens.

Les clients savent-ils qu'on les "vole" littéralement ? Cet état de choses est très ancien : mais il n'est pas trop tard pour le dénoncer — ou le signaler à nouveau comme profondément injuste. Il est "provincial" et non pas fédéral !

Le cas est frappant. Nous en profitons pour revenir sur une idée déjà familière à nos lecteurs.

En gros, nous savons tous que la famille nombreuse souffre gravement de notre régime de législation et d'impôts : mais ceux-là mêmes qui se croient convenablement renseignés ignorent maintes conséquences de ce régime.

C'est pourquoi, à la suggestion de l'un des chefs de la Ligue pour la Défense du Canada, nous proposons l'autre jour la rédaction d'un petit catéchisme qui, en termes clairs et précis, marquerait ces conséquences.

Cela faciliterait singulièrement la propagande.

Pour aider à la rédaction de ce petit catéchisme, tous ceux qui sont au courant, qui ont étudié de près certains aspects du problème feraient bien de faire tout de suite profiter le public du fruit de leurs connaissances.

Comme la plupart sont des spécialistes — et, partant, fort enclins à croire que tout le monde sait les choses qui leur sont, à eux, tellement évidentes et familières — nous leur rappellerons le mot que le vieux Israël Tarte adressait à des gens comme eux : Il ne faut jamais croire que le public connaît quelque chose...

Sous son allure volontairement outrancière, la boutade

enferme une grosse vérité.

...Nous publions volontiers, cela va de soi, les renseignements que l'on pourra nous fournir à ce propos.

Il n'est guère de questions qui méritent présentement d'être aussi profondément creusées que cette question de la famille.

* * *

Voulez-vous des chiffres qui font singulièrement réfléchir ? Lisez — l'un d'entre nous aura l'occasion d'y revenir en détail — les statistiques que vient de faire produire aux Communes le nouveau député de Charlevoix-Saguenay, M. Frédéric Dorion, qui s'y est fait l'avocat des familles nombreuses.

Il y avait au Canada, d'après le recensement de 1941, 2,486,920 familles. On en sera peut-être surpris, mais les chiffres sont là, le groupe le plus nombreux est celui des familles sans enfants : 782,000 en chiffres ronds, soit près d'un tiers ou 31.4 % du total. En Colombie, ce groupe atteint 37.4 %, en Ontario, 34 %, dans Québec, 27.9 %. Le groupe des familles d'un enfant vient ensuite avec 583,200 ou 23.4 % ; celui des familles de deux enfants suit avec 432,790 ou 17.4 % ; celui des familles de trois enfants se classe en quatrième avec un total de 261,160 ou 10.5 %.

Pour les différentes provinces, les familles sans enfants, les familles d'un, de deux ou de trois enfants représentent ensemble la proportion suivante : Colombie, 91.9 % ; Ontario, 87.3 % ; Manitoba, 85.8 % ; Alberta, 82.9 % ; Ile du Prince-Edouard, 81.1 % ; Nouvelle-Ecosse, 81.1 % ; Saskatchewan, 79.6 % ; Nouveau-Brunswick, 75.4 % ; Québec, 73 %. En d'autres termes, sauf dans les provinces de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de Québec, les familles sans enfants, les familles d'un, de deux ou de trois enfants constituent les quatre cinquièmes et plus de la population. Pour l'ensemble du pays, les familles de quatre enfants et plus représentent 17 % seulement du total absolu.

* * *

Et comme on estime que, pour se maintenir, il faut que la famille ait au moins trois enfants, ce sont ces familles, qui ne constituent même pas un cinquième de l'ensemble de nos groupes familiaux, qui assurent la survie du Canada.

Ce sont elles aussi qui, grâce à notre régime d'impôts, paient les plus lourdes charges, alors que, de toute façon, on devrait s'efforcer d'alléger leur fardeau, essayer de les compenser un peu du grand service, du service essentiel, qu'elles rendent à la communauté.

Combien de temps tolérerons-nous qu'il en soit ainsi ?...

Omer HEROUX

23-III-43

Bloc-notes

On ne voit rien venir

Il y a une quinzaine de jours déjà que le ministre provincial du Travail, M. Edgar Rochette, alors que le chef de l'opposition, M. Maurice Duplessis, profitait d'un débat pour reprocher au gouvernement libéral d'Ottawa de ne pas donner aux ouvriers canadiens de langue française la représentation à laquelle ils ont droit dans les organismes fédéraux, a annoncé, comme si cela eût été de son ressort, comme s'il eût été commissionné de le faire par le ministre fédéral, la nomination de MM. Roger Brassard et George Hodge comme représentants de la province de Québec dans le nouveau Conseil national du travail. La réponse de M. Rochette à M. Duplessis, en cette occurrence, paraissait péremptoire. Certes, le Canada français n'était pas gâté par cet arrangement nouveau que le ministre provincial du Travail annonçait : un conseiller de langue française sur cinq, ça n'est pas la juste proportion qui lui est due, puisque le Canada français compte pour un bon tiers dans la population du pays.

Nous disions dans le temps que nous ne doutions pas de l'exactitude de l'information de M. Rochette, si étrange qu'il ait paru alors l'annonce qu'il faisait au nom d'un gouvernement dont il n'est pas. Nous ne doutons pas encore de la bonne foi, de la grande sincérité de M. Rochette en toute cette affaire ; mais voici tout de même près de quinze jours que le ministre provincial a lancé sa riposte à M. Duplessis, qu'il a annoncé une nomination, deux nominations, au nom d'Ottawa. Ni l'une, ni l'autre de ces nominations ne sont encore faites officiellement, ni l'une, ni l'autre ne s'annoncent comme prochaines, rien ne les indique. Il y a même des indications en sens contraire, s'il faut prendre au sérieux une nouvelle parue dans la Gazette montréalaise de samedi dernier.

Selon cette nouvelle, ni la nomination de M. Brassard, ni celle de M. Hodge, ne sont décidées. Des influences se font même jouer pour que la décision ne soit jamais prise. Influences assez loyales, mais influences quand même et qui, selon toute apparence, pèsent dans la balance des décisions fédérales.

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le Québécois qui boit n'a plus droit qu'à 20 onces d'alcool par semaine, au lieu de 40. Dédoussons l'eau que la Régie y ajoute de plus en plus, — si elle coupe l'alcool, elle ne coupe pas le prix et l'eau ne lui coûte pas cher, — et l'on verra que le Québécois qui boit s'achemine, sans trop le savoir, vers la tempérance. Quant à la Régie elle n'y perd pas d'argent. Heureuse combinaison. L'on continue de boire... et l'on boit de plus en plus d'eau, au prix du scotch. Le bonhomme qui a trouvé cette combinaison équilibrée mérite de recevoir ses 40 onces d'alcool par semaine, aux frais de la Régie. Il a dû se le faire promettre.

La littérature de Cheu Nous passe par une crise de conscience ou d'inconscience. Elle ne fait plus que dans le pèché.

Un citoyen du comté de Témiscouate nous informe que la vache d'Escourt qui vient de vèler quatre veaux, fait partie du troupeau qui, autrefois, eut des démêlés avec la douane américaine. Les vaches de ce pays-là sont parties pour faire parler d'elles.

Le microbe de la fièvre ondulante doit se gondoler entre deux lamelles.

Le micro de la bactériologie n'est pas à confondre avec le micro de la radio.

Edmond devant un verre de lait d'Elise, sans doute parce que c'est la vache à Borden : Eloignes de moi ce breuvage.

Si M. Godbout avait le talent de M. Duplessis, il aurait donné à sa réponse aux pasteurs protestants d'obligation la forme du calembour : Pas à s'heure.

M. Godbout est toutefois homme trop sérieux pour cultiver le calembour et encore moins la calembredaine.

Comme disait feu Jos. Renaud, c'est le temps de tuer les vaches tuberculeuses.

Le Grincheux

23-III-43

Citation d'actualité

"Les grands hommes se plaignent amèrement d'être méconnus de la foule, de la malheureuse foule qui a déjà si grand-peine à comprendre, une fois de temps en temps, les vérités élémentaires. Ils se plaignent d'être méconnus, mais, entre eux, ils ne font presque jamais rien pour se voir dans une sainte lumière et pour se rendre justice."

GEORGES DUHAMEL

(Les Maitres — Chronique des Passés)

L'abrogation du décret Crémieux au sujet des Juifs — Illogisme de réclamations à ce propos — Cent mille contre 6 millions — Protestation du baron Edouard de Rothschild — Rapide tournée du général Giraud au front de Tunisie

M. KNOX ET LE DANGER DES DESERTIONS PROVOQUEES A NEW-YORK

La VIIIe armée britannique continue ses attaques contre la ligne de Mareth, en Tunisie. On se bat violemment. Des unités blindées américaines ont pris Maknassi vers le golfe de Gabès. Alger rapporte qu'une colonne de Montgomery a réussi un mouvement tournant sur le flanc de la ligne de Mareth et qu'elle serait rendue à 20 milles seulement du golfe de Gabès, menaçant ainsi l'un des flancs et l'arrière des troupes de Rommel. Giraud a fait une tournée d'inspection de 500 milles par auto à l'intérieur de la Tunisie et il a échappé de justesse à la mort, une des voitures précédant la sienne ayant été détruite par une mine de terre.

En Russie, les Allemands attaquent au nord, et les Russes au sud. Les engagements sont continus et violents. Il y a quelques progrès, de part et d'autre, destruction ou capture de matériel de guerre, chaque parti fait des prisonniers ; mais dans l'ensemble, la situation reste plutôt la même.

Le rapprochement entre Giraud et de Gaulle tarde, bien qu'on attende à Alger le général Catroux, d'ici peu de temps. On compte sur lui pour aplanir certaines difficultés inhérentes à la personnalité même des deux chefs français. Entretemps, aux Etats-Unis, M. Knox, secrétaire pour la marine, continue de dénoncer les désertions de marins français qui passent de l'un à l'autre camp, compromettant ainsi l'équilibre des équipages dont ils font partie. M. Knox se défend de prendre part aux différends entre les groupes de Gaulle et Giraud, mais il estime que les Etats-Unis perdent leur temps et leur argent à tenter de réparer des unités françaises, si certains Français réfugiés aux Etats-Unis s'intéressent plus à la désertion des équipages qu'à la mise en service rapide de navires de guerre français qui doivent rejoindre les escadres anglo-américaines afin de participer à la guerre sur les mers. Ainsi, dit M. Knox, la marine marchande alliée a perdu récemment un navire sous pavillon français chargé de matériel de guerre américain, et elle l'a perdu parce que les canonniers du bord ont déserté à la dernière heure pour passer d'un autre côté. Le navire, sans canonniers en nombre suffisant, a été coulé en mer par un sous-marin allemand. Un autre a dû démarquer avec un équipage aux deux cinquièmes dégaré, par suite de semblables désertions et court risque d'être coulé à cause de cela. Pareilles méthodes de recrutement de la part d'un clan au détriment d'unités en service sont inadmissibles, dit M. Knox.

LA TOURNÉE DE GIRAUD

D'après une dépêche à New-York, ces heures-ci, Giraud a fait la semaine dernière en Tunisie une tournée d'inspection de quatre jours pendant lesquels il a parcouru 500 milles en auto sur des routes boueuses et très dangereuses. Au cours du voyage, à deux reprises, il a failli avoir de très graves accidents. Monté dans une voiture militaire du type "jeep", autrement dit passe-partout, Giraud a d'abord assisté à la destruction, tout près de son automobile, d'un véhicule d'avant-garde dans lequel se trouvaient quatre militaires. Engagé dans un champ semé de mines terrestres, cette automobile a sauté avec ses passagers, un lieutenant de la Légion étrangère du personnel de Giraud a été tué et ses trois compagnons ont été gravement blessés. Giraud s'est immédiatement porté à leur secours, malgré le danger imminent. Une autre fois, la voiture même de Giraud a capoté net, mais les voyageurs avaient eu le temps de mettre pied à terre avant la culbute finale. A deux autres reprises, le même "jeep" a tourné court et a glissé dans le fossé. Un avion allemand a survolé à plusieurs reprises la voiture militaire, sans la mitrailler. En vieux soldat et malgré son âge, Giraud a dormi sous la pluie, enroulé dans sa couverture, et il a tout le temps de sa tournée pris des repas ultra-frugaux et rares. Il s'est risqué à pied dans des champs de mines, disant : "Les sapeurs et les soldats en manient des milliers tous les jours, pourquoi est-ce que j'hésiterais à aller où ils vont, même s'il y a des mines un peu partout ? Laissez-moi faire". Bonhomme têtue et terrible, rapportent ceux qui l'ont accompagné. Giraud a rencontré le long de la route les généraux alliés Eisenhower, Alexander et Patton, celui-ci commandant des Américains sur le front de Gafsa. Il a dû rentrer en vitesse à Alger, par suite d'affaires politiques urgentes, mais il a pris ses dispositions pour retourner sur le front de combat d'ici peu. Il n'a eu que des réflexions agréables pour le général anglais Alexander et pour ses deux collègues américains, Eisenhower et Patton, tous trois à la direction, avec Montgomery, des opérations en Tunisie.

AUTOUR DU DECRET CREMIEUX

Un peu partout, aux Etats-Unis et en Angleterre, l'élément israélite s'est mis en branle, au sujet de l'abrogation du décret Crémieux, qui créait une situation privilégiée, de fait, aux Juifs d'Algérie, et qui, à maintes reprises, valut à l'administration française d'avant la guerre les plus sérieux ennuis, de la part de l'élément arabe, en majorité en Afrique du Nord. C'est ainsi que, dès la semaine dernière, le baron Edouard de Rothschild, Juif français réfugié à New-York et président du Consistoire central des Israélites de France et d'Algérie, a protesté au nom de ses coreligionnaires contre la mise au rancart du décret Crémieux, en Algérie. On sait que ce décret, qui remonte à 1870 et dont l'auteur fut le ministre de la Justice Crémieux, Juif français membre d'un gouvernement provisoire, après la chute du IIe Empire, reconnaissait aux Juifs d'Algérie en bloc des droits de citoyenneté française que les Arabes algériens ne peuvent obtenir qu'individuellement, par requête personnelle accompagnée de toutes sortes de formalités. D'après le baron de Rothschild, dans une déclaration au journal "Times" de New-York, — journal appartenant à un Israélite américain en vue, M. Alfred Ochs, et passé depuis sa mort aux mains du gendre de

celui-ci, M. Sulzberger, lui aussi Israélite américain, — l'annulation, en pratique, du décret Crémieux aurait pour effet de priver de leur droit de citoyenneté plusieurs milliers de Juifs établis en Afrique du Nord depuis des années, et descendants soit de Juifs venus de France, soit de Juifs passés en Afrique en des temps agités.

Détail singulier, les Juifs algériens ont été rétablis, ces semaines-ci, et en particulier depuis le début de mars courant, dans une situation légale qu'ils avaient perdue par suite de l'application en Algérie de décrets et de lois adoptés contre les Juifs par Vichy, après intervention à peine déguisée de Berlin, qui visait à étendre un régime antisémite partout où son influence pouvait s'exercer. Vichy avait suspendu l'application du décret Crémieux, dès 1940, alléguant que par suite de ce décret les Juifs algériens bénéficiaient d'un régime légal opérant discrimination contre les Arabes. Un Juif algérien était de droit citoyen français, un Arabe habitant la Tunisie depuis toujours ne l'était pas. En ne promulguant pas de nouveau le décret Crémieux, Giraud a eu pour but de faire disparaître la différence de traitement légal entre Juifs et Arabes, du point de vue citoyenneté française. Logiquement, puisque les Juifs protestent contre la discrimination dont ils furent l'objet de la part de Vichy, du point de vue racial, ils auraient dû accepter que Giraud n'établisse aucune discrimination entre eux et les Arabes, — d'autant que ceux-ci sont en grande majorité en Algérie. Or, ayant repris leurs droits d'une part, les Juifs algériens et leurs protecteurs voudraient qu'ils gardassent aussi leurs privilèges, par rapport aux Arabes de Tunisie. En d'autres termes, "reconnaissez-moi tous les droits, mais n'accordez pas les mêmes aux Arabes, qui sont en plus grand nombre que nous", se trouvent à dire de fait les Juifs d'Algérie. Les tenants du nouveau régime disent qu'il y a nécessité militaire de placer les Arabes dans une situation analogue à celle des Juifs, en Algérie, car 70 à 80 pour cent des troupes françaises en Afrique du Nord sont d'origine arabe, et la grande majorité de la population africaine du Nord est aussi de cette origine. Le décret Crémieux protégeait surtout les Juifs des villes, où ils font de la finance, du commerce, ou exercent des professions libérales. D'après une dépêche de Drew Middleton, correspondant du "Times" de New-York à Alger, 40,000 Juifs algériens mâles et aptes à voter devront demander leur réinscription comme citoyens français, tout comme les Arabes qui voudraient le devenir, en acceptant toutes les lois françaises. "Le décret Crémieux fut pendant longtemps une source de mécontentement parmi les Arabes, qui ne pouvaient automatiquement, du fait de leur origine, devenir citoyens français, alors que les Juifs l'étaient du simple fait de leur naissance en Algérie. Vichy rappela le décret Crémieux. Le régime de Giraud considère que ce décret est une mesure de discrimination qui atteint les Arabes et il a craint que si on le promulguait de nouveau, il y eût encore de sérieux incidents à ce propos... De fait, le mécontentement général au sujet du décret Crémieux fut à la source des insurrections sanglantes de Kabylie, en 1871. Un officier français d'expérience en questions africaines m'assure que, depuis lors, "le mécontentement causé par cette inégalité de traitement entre 7 millions de musulmans et 100,000 Juifs a toujours persisté. Pas plus aujourd'hui qu'en 1871 les musulmans d'Algérie n'accepteront le traitement de préférence pour la minorité juive", me dit cet officier. L'attitude de Giraud se fonde sur ce qu'il n'est pas admissible que les Juifs soient traités différemment des habitants musulmans de l'Algérie. En bref, le Juif ne peut se plaindre d'une part qu'on ait établi contre lui, à Vichy, des lois de discrimination et réclamer à Alger qu'on en établisse une autre en sa faveur". Ou l'on voit que les réclamations de la presse sémophile en faveur du rétablissement, pour les Juifs algériens, d'un état de choses qui mettrait l'élément minoritaire en situation légale privilégiée à l'endroit de la majorité des habitants du pays, qu'il faut ménager, tant pour des considérations d'ordre militaire que parce qu'ils sont la population de fond du pays, et la grande majorité, même en regard de la population chrétienne, ne sont guère chance d'aboutir, si puissante soit l'influence pro-Juive en Angleterre, aux Etats-Unis et dans différentes autres nations d'institutions dites démocratiques. S'il y avait malheureusement des soulèvements parmi les Arabes nord-africains, les Alliés se trouveraient aux prises avec d'énormes difficultés de tout ordre et, au surplus, les Juifs de l'Afrique du Nord française, qui sont un bloc d'une centaine de mille, au maximum, seraient les premières victimes de ce soulèvement. Aussi l'un des correspondants du "Times" sur place dit-il que les Juifs les plus instruits admettent que ce leur sera facile de recouvrer leur citoyenneté française d'ici peu de temps, qu'il y ait ou non remise en vigueur du décret Crémieux. Alors, on voit assez mal pourquoi le tapage des Juifs new-yorkais et la protestation indignée du baron de Rothschild, président du Consistoire central des Israélites de France et d'Algérie, puisqu'il s'agit pour la démocratie de mettre tous les habitants d'un pays sur pied d'égalité, et qu'il s'agit aussi d'instaurer en conséquence les institutions démocratiques en Afrique du Nord française. — G. P.

23-III-43

La base de Kiska

WASHINGTON, 23 (A.P.) — Le département de la Marine des Etats-Unis annonce aujourd'hui que des bombardiers de l'armée ont attaqué la base japonaise de Kiska dans les îles Aloutiennes à deux reprises dimanche et allumé un incendie considérable. Cela porte à 21 le nombre des attaques contre Kiska depuis le début du mois.

Ottawa Discours de MM. Ilsley, Douglas et Lionel Bertrand

Celui-ci réclame un meilleur traitement envers la presse du Canada — Radio et journaux — L'inutilité relative de la Commission d'Information telle qu'elle fonctionne — Contre le rationnement du papier-journal — M. Douglas expose les principes de fond de la "C.C.F." — Etrange discours d'un député québécois qui veut rapprocher M. Cardin de M. King

M. Ilsley défend sa politique contre l'inflation

Par Léopold Richer

Ottawa, 23-III-43.—D'habitude les journaux n'ont guère bonne presse à la Chambre des Communes. Quand on y parle d'un journal, c'est, plus souvent qu'autrement, pour lui reprocher l'inefficacité d'un compte rendu, pour protester contre un article de rédaction. Parfois on s'agit sur l'opinion d'un rédacteur pour étayer une thèse, mais le nom du journal cité suscite autant de sourires amusés que de commentaires approbateurs. Hier les Communes ont entendu un journaliste de métier faire l'éloge de la presse, en exposer les griefs et les besoins, souligner les services qu'elle rend au pays et à l'effort de guerre. M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne et directeur de l'hebdomadaire la Voix des Mille-Îles, a fait porter tout son discours sur la presse quotidienne et hebdomadaire. Il a parlé en anglais. Son exposé, clair, soigné, a suscité un vif intérêt. Il est rare d'ailleurs que le jeune député de Terrebonne — M. Bertrand a 37 ans — tombe dans la banalité. On peut parfois différer d'opinion avec lui sur certains points de doctrine politique, il faut reconnaître qu'il apporte toujours un grand soin à la préparation de ses discours.

Deux autres discours d'intérêt

La journée d'hier a été marquée de deux autres discours importants. L'un d'eux, qualitatif est-il trop tôt en ce qui concerne l'intervention du ministre des Finances, M. L. Ilsley. Celui-ci a consacré ses remarques à la réfutation des critiques dont la politique de contrôle des prix avait été l'objet depuis une couple de semaines. Rien de bien

remarquable cependant dans l'exposé du ministre. Mais un discours incontestablement important, c'est celui de M. Douglas, député de Weyburn. L'un des principaux membres de la C. C. F., M. Douglas, a fait un discours doctrinal. Il a montré quel est le sort du socialisme préconisé la C. C. F. Il a dissipé, de ce fait, certaines idées fausses que l'on entretenait au sujet de ce parti politique. Toutefois, le temps manque pour donner justice au discours de M. Douglas.

Les réflexions de M. Ilsley

Le ministre des Finances ne pouvait pas se contenter de son exposé budgétaire. Il s'est cru obligé de faire un autre discours pour répondre aux critiques des députés oppositionnistes. Il a parlé tout d'abord du contrôle des prix. Ce contrôle est absolument nécessaire, a dit M. Ilsley. Sans lui la lutte contre l'inflation serait inutile. Si le gouvernement faisait des concessions de détail, ici et là, toute l'architecture du régime serait affaiblie. Aux Etats-Unis les fonctionnaires admettent que la hausse des prix des produits agricoles déclenche des demandes d'augmentation de salaires de la part des ouvriers ; par suite, les agriculteurs sont portés à hausser davantage leurs prix. Le ministre a montré ensuite pourquoi le gouvernement procède par arrêtés ministériels ou décrets, et pourquoi il est nécessaire de déléguer certains pouvoirs à des organismes ou à des fonctionnaires. En temps de guerre il est nécessaire d'agir vite. Tout ne peut pas être soumis à la Chambre des communes et discuté par elle. L'an dernier, la Chambre a siégé six

(suite à la dernière page)

L'actualité

La mouette salvatrice

Le docteur Jean Charcol, qui avait navigué sur les mers tant australes que boréales, à bord du Pourquoi-Pas ? avait pris comme mascotte de son trois-mâts une mouette qui devait l'accompagner jusqu'au jour où son navire, assailli par une tempête terrible, alla s'éventrer et se perdre avec tout son équipage, sauf un membre, sur les récifs de la côte islandaise. Ce goéland approuvé reste là au souvenir du dernier voyage de ce vaillant explorateur.

On ne saurait non plus évoquer aujourd'hui le nom du grand fabricant d'automobiles, as de l'aviation américaine, Rickenbacker, sans y joindre la présence fortuite d'une mouette à qui lui et ses compagnons se font radevables d'être encore vivants. Cet oiseau leur procura l'espérance et leur permit de survivre jusqu'à l'arrivée de l'avion de secours piloté par le lieutenant Eadie, d'Evanston, Illinois, accompagné de l'opérateur de T.S.F., L.-H. Boulte, d'Abbeville, Louisiane.

A la suite de l'amerrissage forcé de leur torpille volante, qui coula en quelques minutes, à plus d'un millier de milles des îles Hawaï, les huit membres de la mission militaire eurent à peine le temps de se saisir de leurs canots pour éviter d'être engloutis dans les flots. Trois hommes étaient blessés. Quatre oranges pour toute nourriture, sans eau potable, et installés sur trois radeaux caoutchouqués, retenus les uns aux autres par des cordages, les infortunés aviateurs étaient voués à une mort lente et certaine au milieu d'indicibles souffrances. A peu près sans espoir, ils étaient ballottés en tous sens par la vague depuis déjà neuf jours, lorsque, à la surprise de tous et par un heureux hasard, un goéland solitaire, apparemment égaré dans ces parages désolés, se posa sur la tête du chef de l'expédition. L'oiseau se laissa saisir sans offrir la moindre résistance. Sacrifié, il fut partagé et dévora à belles dents par ces hommes affamés. On conserva les abats pour apaiser les hameçons. Vers la même heure, une pluie abondante emplit les canots d'eau douce.

Un peu plus tard, des bandes de requins évoluèrent autour des radeaux. Nuits de grande inquiétude. "On prétend, dit Rickenbacker, que

(suite à la dernière page)

Dépêches de la nuit

Manoeuvres de l'armée canadienne en Angleterre

"Offensive" d'une semaine sur un territoire de 4,000 milles carrés — En Nouvelle-Guinée — Gaz asphyxiants

Avec l'armée canadienne en Angleterre, 23 (C.P.) — Une puissante armée canado-anglaise commandée par le lieutenant-général A.G. L. McNaughton, commandant en chef de l'armée canadienne en Grande-Bretagne, vient de terminer de grandes manoeuvres qui consistaient en une offensive d'une semaine à travers un territoire de 4,000 milles carrés défendu par une puissante armée sous le commandement du lieutenant-général J.A. Gammell, commandant de l'armée anglaise de l'est. Ce furent les manoeuvres les plus considérables et les plus réalistes jamais exécutées en Grande-Bretagne. Les deux armées disposaient de puissantes formations d'avions qu'elles ont pleinement utilisées.

Le général McNaughton a déclaré à l'issue des manoeuvres que l'on en avait tiré de précieuses leçons et que les troupes, notamment pour ce qui est de la coordination entre l'armée et l'aviation, sont parfaitement prêtes à combattre.

En Nouvelle-Guinée

Quartier général des Alliés en Australie, 23 (A.P.) — Les troupes alliées sont désormais maîtresses de toute la vallée de la rivière Mambar sur la côte nord-est de la Nouvelle-Guinée à 40 milles au nord de Buna et à moins de 100 milles de l'importante base japonaise de Salamaua à la suite d'une campagne d'infiltration qui a coûté à l'ennemi au moins 700 morts et plus de 100 prisonniers. Le bulletin officiel ajoute que l'on croit que plusieurs autres Japonais sont morts de faim et de maladie au cours de cette campagne qui a encore permis aux troupes alliées de nettoyer les vallées macédoises de l'Ambasi, de la Kumusi et de l'Opé.

L'aviation alliée a poursuivi ses attaques contre les bases japonaises en Nouvelle-Guinée et en Nouvelle-Bretagne. Elle a porté ses coups les plus durs contre Gasmata en Nouvelle-Bretagne où elle a jeté des bombes de 2,000 livres sur l'aérodrome et allumé des incendies considérables. Elle a également attaqué Lae, Finnschhafen et Madang en Nouvelle-Guinée. Trois bombardiers japonais ont riposté en attaquant la base alliée de la baie de Milne dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée; ils ont fait deux victimes, mais très peu de dégâts.

Attaques sur l'Allemagne

Londres, 23 (C.P.) — Des bombardiers lourds des Etats-Unis ont survolé hier l'Allemagne pour pilonner la base navale de Wilhelmshaven. Les avions américains qui étaient à leur troisième attaque contre Wilhelmshaven ont jeté des centaines de tonnes de bombes sur les quais et les bassins. Ils ont eu à livrer bataille aux chasseurs allemands de la côte jusqu'à l'objectif et encore au retour et ils en ont descendu un certain nombre. Trois bombardiers américains manquent à l'appel.

La Royal Air Force a attaqué pour la deuxième fois en une semaine Maassluis près de Rotterdam ainsi que d'autres objectifs en Hollande.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.

Prix et spécimens sur demande.

L'imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est, Montréal
Tél. Belair 3361

Tél.: Wellington 1145

Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, Limitée

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
Tous en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public
SERVICE JOUR ET NUIT

LE SALON DES DAMES

C'est la bienfaisance
et réconfortante hospitalité
du logis familial.

"L'institution qui pratique
le culte des défunts"

La Société Coopérative

de

Frais Funéraires

302 EST, RUE ST-CATHERINE

TÉLÉPHONE 7-9-11

MONTREAL

Nouvelles des Etats-Unis

Les demandes des mineurs

Le gouvernement affirme son autorité sur les salaires — Volontariat et conscription dans le domaine du travail — Mme Tchiang et la paix

Washington, 23 (A.P.) — M. John L. Lewis, président des United Mine Workers, a été averti par le gouvernement des Etats-Unis que l'on s'en tiendra à la stabilisation des salaires. Le président Roosevelt a dit à M. Lewis dans un télégramme hier que toute augmentation obtenue par les mineurs sera sujette à révision par l'Office du travail de guerre.

Les mineurs exigent une augmentation générale de 22 par jour; leur salaire est en moyenne de 87 par jour dans le moment; ils menacent de faire grève à partir du 1er avril s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

M. Roosevelt propose, pour éviter la cessation du travail, que tout accord soit considéré comme rétroactif au premier avril; et si l'entente cause quelque autre difficulté, les services gouvernementaux compétents y voient de façon satisfaisante.

Le chef du comité patronal des Apalaches qui dirige les négociations avec les mineurs, M. Charles O'Neill, a déclaré que les patrons étaient prêts à accepter les suggestions présidentielles comme base des négociations ultérieures.

Entretiens du War Labor Board a refusé d'annuler dans le sens que demande l'A.F.L. la formule de salaire basée sur le régime en vigueur dans les petites aciéries.

Cette formule autorise une augmentation de salaire de 15 pour cent seulement sur le chiffre du salaire payé au 1er janvier 1941. Les représentants du C.I.O. au W.L.B. ont voté avec ceux de la Fédération du travail, contre les patrons et les membres neutres de l'Office du travail de guerre; ces derniers, patrons et neutres, ont décidé de ne pas modifier la formule d'augmentation de salaire en vigueur dans les petites aciéries.

Conscription du travail

Washington, 23 (A.P.) — La conscription générale du travail est inévitable aux Etats-Unis, a déclaré hier le directeur de la main-

Assemblée, conférences, etc.

Mardi, 23 mars

Société St-Jean-Baptiste. Monument National, 1122, St-Laurent, cours de publicité par M. Valmore Gratton; sujet: "La rédaction publicitaire", salle 11, à 8 h. p.m.

Société St-Jean-Baptiste. Réunions des sections suivantes: Conseil général — Séance ordinaire à 8 h. au Monument national. Saint-Louis-de-Gonzague — Assemblée importante à 9 h. après l'exercice de la messe des hommes, à l'école Saint-Louis-de-Gonzague, terrasse Mercure. Cette réunion sera présidée par M. François Ranger, professeur. M. Gérard Thibault, conseiller bien connu, parlera de questions nationales de grande actualité. Tous les paroissiens sont priés d'être présents à cette assemblée.

Etienne-Parent — Séance du mois à 8 h. 15, au sous-sol de l'église Sainte-Cécile, l'angle des rues de Castelnau et Henri-Julien. On traitera les bases de l'organisation des fêtes du 25e anniversaire de la section. Tous les membres sont invités.

Cours d'initiation à l'histoire de l'art, à l'Ermitage, rue Guy, M. René Chlothe; "La Renaissance", à 7 h. 30 p.m.

Mercredi, 24 mars

Club St-Laurent Kiwanis. déjeuner-causerie, hôtel Ritz-Carlton, salle de bal.

Institut Pie XI, 3725, rue Saint-Denis; à 4 h. 45: Droit ecclésiastique; plusieurs associations de fidèles nations et institutions — par R. P. S.S.; à 5 h. 30 et à 8 h. 45, apologetique; l'autorité dans l'Eglise du Christ en dehors du monde juif, par M. G. Yelle, P.S.S. à 8 h. morale: "Prêt et intérêt", par M. J.-B. Desrosiers, P.S.S.

Exposition de sculpture, oeuvres de Philippe Hébert, à la Galerie des arts, 1379, rue Sherbrooke; à 5 h. 30 p.m. MM. Charles Maillard et Adrien Hébert, commentateurs.

Un document de France

"La Vie Française"

par A.-D. SERTILLANGES, O.P.
avec une préface du Père J.-T. Delos, O.P.

"Parmi tous les livres qu'inspire le drame français, — et s'il en est de cruels et d'injustes, il en est de vigoureux et de pieux, — celui-ci a des traits que n'offre aucun autre, qu'aucun peut-être ne présentera jamais, car ils sont la marque de l'originalité de l'auteur. Le Père Sertillanges, gloire intellectuelle et religieuse de la France, écrit pour la rénovation de son pays et il s'adresse à tous ceux qui sont engagés dans cette oeuvre."

C'est ainsi que le Père Delos présente ce remarquable livre. "Le Père Sertillanges", écrit encore le préfacier, "est un orateur et un écrivain qui s'est adressé à son pays dans les circonstances solennelles de sa vie, et son pays, ses élites surtout, se sont reconnus en lui. Aujourd'hui, ceux qui participent au grand drame mondial apprennent de lui à transformer en amour pour les hommes et à tourner en volonté de travail, les épreuves et les souffrances de leur temps."

"La Vie française", c'est un livre de rénovation sociale où l'auteur parle de l'homme, du rôle de la mère, de la famille et du travail, de l'école et des caractères, de l'autorité et de la démocratie, de la religion, de la patrie et de la communion internationale, des nationalités et des races. C'est un livre de rassemblement et d'unité, c'est, quoiqu'il en soit, un livre de vie intérieure, la méditation d'une civilisation qui suit pas à pas les démarches de l'homme social.

En suivant la voie tracée dans ce livre, le lecteur recommencera à penser en termes universels, selon sa vocation et l'appel de sa culture. "L'ère de la France, en 1942, lui livre n'est plus humain."

Volume de 272 pages. Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.
Service de Librairie du Devoir.

Cours publics sur la forêt

L'exploitation de la forêt

Historique tracé par M. Edgar Porter — Du régime français aux "bois carrés", à l'ère des sciages et à celle de la pulpe et du papier — Rôle du Service forestier — Colonie de forestiers?

Voici le résumé du cours prononcé vendredi soir par M. Edgar Porter sur l'exploitation forestière, devant l'auditoire de l'amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Soit le régime français, malgré la présence de riches peuplements forestiers en bordure du Saint-Laurent, l'exploitation forestière se faisait surtout pour répondre aux besoins locaux. Car la France métropolitaine d'alors possédait des massifs boisés suffisants pour son industrialisme naissant. Cependant, à la fin de ce régime, les Canadiens français étaient déjà maîtres de la technique du sciage et du flottage du bois.

Le blocus continental en 1808 amène l'ère des bois carrés (1800-1860). Puis pour remplacer ce marché, qui se clôt avec la disparition de nos bois de fort diamètre, et la disparition des tarifs différentiels anglais (1860), vient l'ère des sciages. Cette fois, c'est le marché américain qui s'approvisionne dans nos forêts. Ce marché américain était plus en quête de quantité que de qualité. Enfin nous vivons actuellement dans l'ère de la pulpe et du papier.

L'industrie forestière canadienne fut de tout temps assez nomade. Et si elle s'est continuée jusqu'à nos jours, à un rythme accru, c'est dû bien plus à des demandes de produits différents et au développement des moyens de transport, qui rendent accessibles de nouveaux peuplements, qu'à un renouveau normal des parterres exploités antérieurement.

L'exploitation forestière est celle partie de l'utilisation des forêts, qui comprend la récolte de la moisson ligneuse et son transport vers les centres d'expédition ou manufacturiers. Et elle est fonction de climats, physiques (topographie, climatologie et forêt; économiques — (tenure, marchés, transports, législation, autres industries); humains (la population, sa distribution, ses besoins, la qualité et la quantité de la main-d'oeuvre disponible). Il y a près de 262,300 milles carrés de terrains forestiers au sud du 52° parallèle et il s'y coupe l'équivalent de 10 millions de cordes annuellement.

L'exploitation forestière présuppose un aménagement qui permet d'organiser le personnel nécessaire pour les opérations, d'estimer le coût et de localiser les parcelles à couper.

Le personnel nécessaire comprend un service forestier pour les

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE
JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

HA.7251



inventaires, les estimations, la construction des améliorations, et la surveillance des opérations; un bureau de comptabilité qui s'occupe de la comptabilité générale et de la comptabilité du coût; un commissariat à qui incombe de fournir le matériel nécessaire aux opérations; un service de mesurage dont le travail sert de base aux crédits de l'exploitation lorsque le bois est livré à l'usine, et qui sert aussi de base pour payer les bûcherons et les charroyeurs, ainsi que les droits de coupe.

Le confencier traite ensuite des opérations préliminaires à la coupe: construction des améliorations, chemins, écluses, etc.; de l'approvisionnement durant l'exploitation; de la coupe qui se fait surtout à forfait et qui comprend le layage des chemins, l'abattage, l'ébranchage et le tronçonnage, la mise en empiement ou en "roules"; du charroyage qui se fait surtout en hiver avec des chevaux; du flottage qui prend avantage de la précipitation très forte de notre province et où les draveurs aident la nature par l'emploi d'écluses.

Il traite aussi des essais de mécanisation qui se sont concentrés depuis dix ans, surtout sur le transport du bois et la construction des chemins forestiers.

A l'origine, nos ressources forestières, malgré leurs déficiences, comptaient parmi les meilleures et les plus considérables de l'univers, et il importe, avant que ne s'éloignent davantage nos peuplements marchands, que l'Etat et l'industrie, tout en tenant compte de la demande des marchés locaux et étrangers, tiennent aussi compte des besoins des générations présentes et futures et des besoins de la forêt elle-même, de la forêt, cette ressource qui ne demande qu'à se renouveler, pourvu que des coupes et des traitements appropriés lui

aident à le faire. Le confencier est aussi d'avis, avec d'autres forestiers, que les ouvriers forestiers, de vocation forestière, devraient enfin être localisés en colonie, en forêt, ce qui leur permettrait d'avoir une rémunération plus constante, sans les arracher à la vie familiale et paroissiale, comme ils se sont actuellement au cours des opérations forestières.

QUI MANGE BIEN

CANADIENS, SOYONS VIGOUREUX
SE PORTE BIEN

Tout on vous sert, chaque jour, les éléments essentiels de bonne et saine alimentation.

REPAS COMPLET 50c
taxe comprise.

HOTEL LAFAYETTE

ANTONIO-H. PATENAUE, prop.
Amherst et Demontigny CH. 8825

"L'Eglise et les procès de mariage"

par le
R. P. Louis C. de Léry, S.J.

Brochure de 60 pages. Au comptoir ou par la poste .30s.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"



COMPLETS

QUI ACCENTUERONT VOTRE

Personnalité!

Si vous préférez que vos vêtements soient taillés spécifiquement sur vos mesures... Si vous tenez à trouver dans leur confection tous les indices du soin le plus minutieux... Si vous recherchez ce qu'il y a de mieux dans la qualité du matériel comme dans la perfection du travail... Alors, nous sommes sur un terrain d'entente, car il y a déjà bien des années que nous sommes habitués à donner satisfaction aux hommes dont le goût raffiné a de telles exigences.

Nous vous invitons à venir examiner notre collection de nouveaux lainages anglais et écossais de qualité supérieure. Le choix des teintes est d'une variété remarquable et les patrons sont d'une rare distinction. Avec l'un de ces complets, fait spécialement pour vous, vous obtiendrez précisément ce que vous désirez et à un prix que vous trouverez avantageux dans les conditions actuelles.

ASSORTIMENT COMPLET DE VÊTEMENTS

SOULIERS ET ARTICLES POUR HOMMES

Max Beauvais Limitée
385 rue St-Jacques O.

"Le Magasin de Qualité pour Messieurs"

Arthur Poulin, Président.

CALENDRIER

3e mois MARS 31 jours
Demain: MERCREDI 24 MARS 1943
S. GABRIEL, archange.
Lever du soleil, 5 h. 50.
Coucher du soleil, 6 h. 17.
Lever de la lune, 9 h. 23.
Coucher de la lune, 7 h. 42.
Nouvelle Lune, le 6, à 9 h. 34m. du matin.
Premier Quartier, le 13, à 2 h. 35m. du soir.
Pleine Lune, le 21, à 3 h. 52m. du soir.
Dernier Quartier, le 28, à 8 h. 52m. du soir.

MARS 1943

Dim	Lun	Mar	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29
30	31				



Directrice : Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

Tous les jours de l'année, dans les villes, les villages, les campagnes, quelque part est crucifié par la douleur: mort d'un être aimé, trahison, injustice, calamité, ingratitude, et cet être, très souvent, porte seul sa lourde croix. Qu'il y en a des malheureux qui montent leur calvaire, isolés au milieu des ricaneurs et parfois des injures.

Alors, ceux qui subissent les mêmes épreuves mais qu'entourent l'affection et la sympathie doivent bénir Dieu de ne pas se sentir abandonnés.

Hélas! de cette faveur comme de tant d'autres, nous n'avons pas assez de reconnaissance. Nous nous ressemblons tous! Nous allons notre chemin, jouissant des bienfaits, presque inconscients du bien qui nous est fait, prenant tout comme notre dû, et ne remarquant que les choses déplorables en nous proclamant sans cesse maltraités par la vie.

Quand, une à une, les douceurs nous sont enlevées, quand, l'un après l'autre, les bonheurs disparaissent, alors seulement, nous réalisons les bienfaits passés et notre aveuglement sur les trésors dédaignés.

L'âme, en se rendant compte de ce qui lui arrive, devient plus attentive, et plus vivante, elle se souvient au milieu de ses déceptions amères et des grandes douleurs de tout ce qu'elle a ignoré et négligé.

Il est trop tard? Il n'est jamais trop tard pour voir la vérité et s'améliorer.

Ayant appris à voir et à comprendre, elle trouvera autour d'elle ceux qui ont des soucis épuisants et des douleurs profondes et muettes. Ils ont besoin de sa sympathie. Comme on l'a aidée dans sa détresse, elle doit, de toutes ses forces, essayer de secourir. Mais, elle se sent si faible, si brisée!

Dès qu'elle fera l'effort de s'occuper des autres, le courage lui reviendra avec un peu plus de force.

Le premier choc de la douleur est de nous retirer à l'écart, le plus loin possible des autres, de nous désintéresser de tout ce qui n'est pas notre souffrance.

Essayons de réagir, notre générosité aura sa récompense immédiate. En nous forçant à faire du bien, nous aurons moins mal. Toutes les inspirations qui nous viennent du ciel créent des actes qui retournent au ciel et qui tissent un lien entre le ciel et nous, entre nos âmes qui sont heureuses et nous qui sommes si malheureux.

Rendons-nous utiles tous les jours, au moins un peu. Soyons utiles non comme nous le désirons mais comme nous le pouvons. C'est bien peu de chose parfois! Un bon mot, une attention délicate, quelques lignes, un appel au téléphone... presque rien, et cependant, vous pouvez me croire, ces petites choses aident! c'est la main tendue pour franchir la planche étroite au-dessus du ruisseau, c'est l'appui pour empêcher une chute sur la glace vive.

Le geste est presque insignifiant, ce qui compte, c'est le cœur qui l'inspire. N'oublions pas ce qu'a été pour nous, quand nous étions égarés, l'attendrissement de l'amie, les lignes affectueuses, les silences qui comprénaient et étaient plus éloquentes que les paroles. Donnons aux autres des choses qui valent le meilleur de notre âme.

Pour finir, voici une phrase bien vraie trouvée dans un de mes cahiers de notes, et je ne sais de qui: "La vie n'est possible aux inconsolables que s'ils regardent comme leur mission de consoler ceux qui peuvent encore être consolés".

FADETTE

Bulletin du consommateur

Les à-côtés du rationnement

Les coupons de rations

Toutes les ménagères savent aujourd'hui que les coupons de rations n'ont pas la même valeur ni quant à la quantité des denrées qu'ils permettent d'acheter, ni quant à leurs périodes de validité. Ainsi les coupons de sucre, de thé et de café sont valables pendant un temps indéterminé alors que les coupons de beurre expirent à date fixe.

Si à force d'économie, vous n'avez pas dépensé un coupon de beurre à sa date d'expiration, vous devez le détruire avant de remettre votre carnet à votre marchand, afin que celui-ci ne puisse se servir de ce coupon dont la date de validité est expirée, pour acheter une demi-livre de beurre qu'il n'a pas vendue.

La majorité des marchands collaborent de leur mieux avec le gouvernement afin d'assurer une répartition équitable des approvisionnements disponibles aux consommateurs, mais il en est quelques-uns qui se sont servis des coupons expirés pour augmenter leurs provisions. Si les consommateurs détruisent les coupons qui n'ont plus de valeur pour eux, les marchands peu scrupuleux ne pourront augmenter illégalement leurs provisions.

Du sucre pour les conserves

Une demande de sucre pour les conserves se trouve dans le nouveau carnet de rations. Avant de remplir et de retourner cette formule au comité du rationnement le plus rapproché, lisez le guide pour la mise en conserve qui est actuellement distribué par le courrier à toutes les ménagères. Vous saurez alors exactement comment remplir cette formule. Il est nécessaire de déterminer à l'avance la quantité de fruits qu'on mettra en conserves et d'envoyer par écrit sa demande pour une certaine quantité de sucre afin que l'administration des approvisionnements qui seront nécessaires. Le gouvernement suggère à toutes les Canadiennes de mettre en conserve tous les fruits sauvages ou cultivés au fur et à mesure qu'ils mûrissent.

La femme à l'armée

En sortant des centres d'instruction

Ottawa. — Les chiffres suivants nous donnent une idée de l'efficacité et de l'importance des centres d'instruction technique du Service féminin de l'Armée canadienne. Les jeunes filles qui sortent de ces centres en grand nombre sont ensuite versées dans des compagnies régulières du Service féminin. Ainsi deux cuisinières ont été envoyées à London, trois à Winnipeg, dix à

Toronto, trois à Kingston, une à Ottawa (W. 2662 volontaire E. Cannon), trois à Montréal, quatre à Québec, trois à Halifax, une à Saint-Jean, six à Vancouver, six à Regina et deux à Calgary.

Trente préposées de bureau de Toronto, trente d'Ottawa et vingt d'Edmonton sont partagées en groupes de deux, trois ou quatre entre les divers districts militaires du Canada. Vingt conductrices de véhicules motorisés de Kitchener, et quinze de Red Deer (Alta.), sont partagées à peu près de la même façon d'un bout à l'autre du pays.

Pour augmenter le nombre des infirmières bénévoles

Ottawa. — Le directeur général des Services médicaux de l'Armée canadienne a annoncé aujourd'hui qu'un projet d'accroître l'effectif des détachements d'infirmières bénévoles et de porter à trois cents membres le personnel de cet organisme, qui jusqu'à ce, a rendu d'appréciables services.

Les infirmières bénévoles peuvent être employées jusqu'à concurrence de 25% du nombre des infirmières militaires de l'effectif du pied de guerre de l'intérieur. Ces aides bénévoles peuvent s'engager pour servir n'importe où, ou bien au Canada ou dans leur localité. Les limites d'âge sont de 18 à 45 ans.

Commentant ce projet d'expansion, Mlle Elizabeth Smellie, C.B.E., R.R.C., infirmière en chef du corps des infirmières du Service de santé de l'Armée canadienne, déclara que s'il faut répondre d'abord et avant tout aux besoins médicaux des forces armées, il ne faut pas négliger les populations civiles.

En conséquence l'emploi d'infirmières bénévoles permettra de parer jusqu'à un certain point à cette pénurie de personnel médical et de libérer un certain nombre d'infirmières militaires désireuses de servir au Canada ou outre-mer.

Bien que les infirmières bénévoles ne soient pas considérées comme des officiers, elles jouissent cependant de certains avantages tels que l'octroi d'uniformes et d'allocations. Elles doivent posséder des diplômes de l'Association ambulancière Saint-Jean ou de la Croix Rouge. Il va sans dire qu'elles doivent être en bonne santé et ne pas avoir d'enfants à leur charge.

Les femmes qui peuvent et veulent s'engager dans les détachements d'aides bénévoles peuvent le faire en s'adressant au quartier général de la Croix Rouge canadienne, 95, rue Wellesley, Toronto, ou au quartier général de l'Association ambulancière Saint-Jean, 321, rue Chapel, Ottawa, ou encore, à n'importe quelle succursale de ces organismes.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BElair 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Pour servir votre santé

10 sous pour le lait 48 pour les liqueurs

(Collaboration spéciale au Devoir)

Par le Dr Adrien PLOUFFE
Les hygiénistes ne sauraient partager l'indignation de certaines mamans. Il y en a en effet qui s'insurgent contre le rationnement des breuvages genre toxikola! Elles devraient, au contraire, bénir les circonstances qui nous privent de liqueurs qui sont loin d'être indispensables à notre santé et à notre bonheur!

C'est un fait avéré que nos enfants boivent trop de ces liqueurs et il serait souhaitable de les remplacer par du lait. Mais voilà, on ne boit pas assez de lait chez la gent enfantine ou chez la gent écolière et, en revanche, on consomme trop de ces boissons gazeuses qui n'apportent aucun élément nutritif à l'organisme.

On serait surpris de l'argent qui, en temps normal, était dépensé de cette façon abracadabrante, mais les parents étaient un peu responsables de ces abus nocifs à la santé de leurs enfants, puisqu'ils fournissaient à leurs héritiers l'argent nécessaire pour l'achat de ces bouteilles de... ce que vous savez.

On m'a cité le cas d'une famille de cinq enfants où l'on achetait une pinte de lait par jour et six bouteilles d'une liqueur d'une marque connue! Oui, six bouteilles par jour! Et nous lançons des campagnes d'alimentation rationnelle dans tout le pays! On sait que le gros bon sens est en grève chez nombre de gens, mais tout de même n'est-il pas honteux de dépenser 10 sous pour le lait, aliment nécessaire et substantiel, et 48 sous pour un breuvage qui n'a rien d'essentiel, qui n'est pas un aliment et qui, par conséquent, n'est pas nécessaire à l'organisme?

On se demande parfois s'il n'y aurait pas lieu d'édicter une loi spéciale qui traduirait devant un tribunal spécial des cas d'inconscience aussi marquée!

Une telle loi est impossible, mais pourquoi certains parents ne comprennent-ils pas mieux leurs devoirs de pères et de mères de famille?

On nous demande de boire du lait. Un demi-litre de lait pour les adultes; une chopine et plus pour les enfants, par jour. C'est un minimum. Que penser alors de la maman qui achète une pinte de lait par jour pour elle, son mari et ses cinq enfants! Il vaut mieux changer de sujet, car l'hygiéniste aurait peine à contenir son indignation — une indignation qui serait pourtant bien justifiée!

Heureusement, il y a d'autres mamans qui s'ingénient à procurer à leurs enfants tout le lait dont ils ont besoin et qui se donnent la peine de préparer des desserts au lait et des soupes, des crèmes, des sauces, des breuvages chauds où le lait entre pour une bonne part. On me cite le cas d'un maman qui a absolument défendu à ses enfants de boire autre chose que du lait ou du lait au chocolat. Aucune bouteille de liqueur "douce" n'entre à la maison. Et elle a expliqué à ses petits garçons et à ses petites filles pourquoi elle agissait ainsi. Si toutes les mamans exerçaient leur autorité d'une façon aussi judicieuse, la santé de nos enfants serait certainement meilleure, parce que la consommation du lait augmenterait certainement et pour beaucoup!

Ne désespérons pas. Peut-être qu'un jour on reprendra le chemin du gros bon sens. En attendant, félicitons les mamans qui savent comprendre admirablement leurs devoirs et qui donnent à leurs enfants la quantité convenable et nécessaire de cet aliment vivant, le lait.

Adrien PLOUFFE

La sécurité chez soi

Sous le titre de *Make Your Home Safe*, la revue *Hygeia* donne des conseils à ceux qui se montrent négligents dans leurs maisons et qui, à force de fermer les yeux au danger, peuvent se trouver un jour dans un lit d'hôpital.

Les plus grands risques à la maison sont présentés par les armes chargées, les jouets jetés par-ci, par-là sur les planchers ou dans les escaliers, les flacons de poison mal étiquetés, les instruments tranchants, les allumettes laissées à la portée des enfants, mais ceux-là, tout le monde les connaît et s'en garde. Il y a d'autres causes d'accidents dont on ne s'occupe pas et qui pourtant devraient demander notre attention.

Les escaliers devraient être assez larges et leurs marches devraient avoir une profondeur judicieuse. Un pied qui chausse No 11 s'accommode mal d'une marche de sept pouces. Les marches devraient toujours être profondes et jamais trop hautes.

On ne devrait jamais grimper sur des tiroirs ouverts pour atteindre une étagère et mieux vaut toujours un escabeau qu'une chaise ou une table.

Les planchers trop soigneusement cirés sont toujours des risques de chute et on devrait toujours réparer soigneusement les tapis usés aux bords ou au centre, pour ne pas s'y accrocher. Les savates molles et les souliers bien usagés sont peut-être confortables, mais ils peuvent être responsables de bien des entorses. Si vous portez des savates lâches, ne courez jamais dans les escaliers! Il est si facile de tomber.

Dans la chambre de bain, avez des descentes en caoutchouc et posez des poignées pour ne pas glisser. Bannissez toutes les chauffe-

Ouverture de la campagne nationale de conservation

Grand succès de la soirée d'inauguration — Foule considérable au Plateau — Revue de l'élégance pratique en temps de guerre — Programme attrayant

La campagne nationale de conservation organisée par le Service des Consommateurs de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre s'est ouverte hier soir au Plateau devant une foule considérable et enthousiaste. Le but de cette campagne est d'économiser le tissu neuf en utilisant autant que possible tout ce qui est encore bon et de transformer les vêtements usagés en costumes nouveaux. Naturellement il faut coudre pour économiser. La revue des modes pratiques en temps de guerre, présentée hier soir a démontré comment l'ingéniosité et le travail peuvent réussir à faire véritablement du nouveau avec du vieux.

La soirée était sous la présidence de Mme Tancrède Jodoin, présidente du comité consultatif régional féminin, qui a présenté à

tes ou les poètes qui fonctionnent mal. Fermez le courant avant d'arracher les cordes électriques de la prise; surveillez les fils électriques pour réparer tous les défauts immédiatement.

La liste comprend aussi la défense de tacher d'enlever les écharpes avec une aiguille ou un autre instrument non préalablement flambé et de soigner ses cors et ses durillons avec des canifs et des ciseaux. Ne courez pas après l'infection.

l'auditoire M. L.-C. Robitaille, représentant des Prix et Approvisionnements de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Dès le début du contrôle des prix, dit en substance M. Robitaille, les femmes canadiennes furent réunies par notre Commission par l'entremise de son important Service des consommateurs, sous l'habile direction de Mmes Sanders et de la Durantaye.

Le principe fondamental de notre lutte contre l'inflation repose depuis l'origine des contrôles au Canada sur la participation bénévole de notre Comité consultatif féminin.

Nous combattons l'inflation, c'est-à-dire la ruine, la misère, la perte éventuelle des biens de la nation par la stabilisation des prix, par la stimulation de la production aidée par des subsides variés, par la simplification dans la fabrication inspirée de différentes méthodes d'économie, par la distribution équitable de certaines denrées devenues rares, donc par le rationnement du consommateur.

L'inflation, cette ennemie redoutable sur le front de chez nous, sera aussi combattue maintenant par ce nouveau progrès de conservation que nous inaugurons ce soir.

L'habileté et l'ingéniosité de nos femmes canadiennes permettront la conservation de ce que l'on a — "la mode passe" — la mode est passée. Le moral féminin restera au niveau de l'élégance qu'il faudra maintenir malgré la rareté des tissus et de la main-d'œuvre et malgré l'augmentation de la demande.

Du neuf avec du vieux ou du nouveau vieux, voilà, mesdames, votre nouveau devoir.

C'est encore vers vous que nous devons tourner les yeux alors que le bien-être de la société du pays est en cause.

En terminant, M. Robitaille a présenté Mme Kate Riiten, directrice de la campagne de conservation, qui a adressé quelques mots à l'auditoire.

M. Roger Charbonneau a aussi porté la parole pour souligner l'importance de la récupération en tête, qui s'y connaît dans le choix à faire d'une parure de cou, la fourrure que porte en cette saison de l'année la femme pour qui la "mode" n'a pas de secrets. Les plus belles fourrures et le nom de Reid sont des synonymes. Entrez aujourd'hui chez Reid, rue Amherst. Son numéro est facile à retenir: 1-4-7-3, de même que son nom.

Les personnes qui n'ont pu trouver de place hier au Plateau pour assister à la représentation de mercredi après-midi, à 2 h., à la séance spéciale pour les étudiantes des pensionnats.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Démonstration culinaire à Verdun

A l'Ecole ménagère municipale de Verdun, 1500, St-Amand, on exécutera, jeudi, le 25 mars, à 2 h., le menu d'une réception à l'occasion d'un mariage. Le buffet sera dressé. Cordiale bienvenue à toutes les dames et jeunes filles. Entrée libre.

Démonstration culinaire

Mercredi, 24 mars, à 2 h. et à 7 h. 30 du soir, il y aura démonstration culinaire, à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 St-Joseph. On exécutera un souper froid en provision de la St-Jean-Baptiste. Sur demande spéciale, on a mis au menu le jambon à la mode d'autrefois, le gâteau à la farine de plumme de terre, le léger, et toujours réussi: enfin le fameux pastillage, le secret des belles décorations en pâtisserie. La table sera dressée.

Menu: coquette Melba, canapés fleurs de la, jambon à la mode d'autrefois, oeufs en nid de poule, asperges à la maître d'hôtel, pommes de terre farcies, marinades avec petites fèves, salade de légumes en sandwich, petits fromages, crème glacée à la St-Jean, biscuits sucrés, gâteau à l'érable, glace mousseline, pastillage.

Mots d'enfants

IL Y A VERT ET VERT

Papa fait construire une belle villa. A table, maman exprime le désir que les volets soient bleus.

— Non, maman, s'écrie la petite Marguerite, il faut les peindre en vert.

A l'abri de...

...de toutes les expériences. Qui achète chez Reid peut compter sur une expérience de près d'un quart de siècle dans le commerce de la fourrure et faire confiance au personnel d'une maison, patron en tête, qui s'y connaît dans le choix à faire d'une parure de cou, la fourrure que porte en cette saison de l'année la femme pour qui la "mode" n'a pas de secrets. Les plus belles fourrures et le nom de Reid sont des synonymes. Entrez aujourd'hui chez Reid, rue Amherst. Son numéro est facile à retenir: 1-4-7-3, de même que son nom.

— Pour quelle raison, mon enfant?

— Parce que les volets sont en bois, et, en cas d'incendie, le bois vert ne brûle pas.

ENTEREMENT

Deux fillettes deux sœurs, sont ensemble, Rose, 3 ans, jaccasse tant et plus, Josette, 5 ans, regarde les images d'un beau livre que sa grand-mère lui a prêté. Tout à coup, Josette dit à sa sœur:

— Tais-toi, Rose: voilà un enterrement qui passe... sur le livre de grand-mère.

"Votre tâche, jeunesse"

PAR LE P. EMILE BOUVIER, S.J.
Les éditions de l'Action Nationale vient de publier la conférence de P. Bouvier, S.J., donnée spécialement pour les jeunes, en novembre dernier.

On y retrouve des directives pratiques et sûres pour une reconstruction sociale et économique basée sur la famille canadienne-française.

En vente au Service de librairie du Devoir, 25 sous l'exemplaire au comptoir; \$2.50 la douzaine au comptoir, \$2.65 par la poste; \$15.00 le cent au comptoir, \$16.00 par la poste.

Où tenez est un art: Lévillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus
Bureau: 4368, rue Parthenais
Ateliers: 4371, Lafrance

"A la manière de... Faites faire tout travail de NETTOYAGE ou de TEINTURE chez Lévillé... à la manière de Lévillé", et cela pour votre propre satisfaction. Seule une main-d'œuvre experte est à l'emploi de Lévillé Limitée.

ENVOYONS CHERCHER ET LIVRONS

Signalez CH. 2152

DEPUIS 1914

COMMENT REMPLIR VOTRE DEMANDE DE SUCRE POUR LES CONSERVES

Les ménagères cette année doivent calculer à l'avance la quantité de sucre nécessaire pour les conserves et les confitures, afin qu'on puisse prendre les mesures pour obtenir et distribuer les quantités nécessaires. Les demandes doivent être adressées à votre Comité local de rationnement avant le 15 avril. A cette fin, utilisez la formule de demande dans votre nouveau carnet de rationnement.

On accordera du sucre pour la mise en conserve de tous les fruits frais, y compris le cédrat et les fruits sauvages. On n'accordera pas de sucre pour la mise en conserve de courges, tomates et citrouilles.

COMMENT CALCULER LA QUANTITÉ DE SUCRE REQUISE

CONSERVES

Calculez ½ lb. de sucre pour chaque bocal d'une pinte

Calculez le nombre TOTAL DE bocaux d'une pinte que vous avez l'intention de remplir — puis utilisez la méthode rapide et pratique d'allouer ½ lb. de sucre pour chaque bocal d'une pinte. Ne tentez pas de déterminer exactement le nombre de chaque espèce de fruits que vous avez l'intention de mettre en conserve. Certains fruits seront peut-être plus abondants que d'autres. Besez vos calculs sur le nombre de bocaux que vous avez, sur la quantité mise en conserve l'an dernier ou sur ce que vous croyez avoir besoin cette année.

Des calculs basés sur ces méthodes sont conformes au rationnement du sucre pour les conserves et les quantités sont suffisantes pour les conserves, les confitures et les gelées en temps de guerre, ainsi l'ont prouvé les expériences dans les cuisines-laboratoires du Ministère fédéral de l'Agriculture.

CONFITURES OU GELÉES

Calculez 1 ½ lbs. de sucre pour chaque pinte de confitures ou gelées

La plupart des gens utilisent des bocaux de formes et de grandeurs diverses. Prenez un nombre de bocaux que vous utilisez habituellement et déterminez combien ils contiennent de tasses d'eau. Quatre (4) tasses font une pinte. De cette façon, vous pourrez calculer le nombre de pintes de confitures ou gelées que vos bocaux contiendront. Puis allouez 1 ½ lbs. de sucre par pinte. Par exemple, il vous faudra 12 lbs. de sucre pour 8 pintes de confitures ou gelées.

REMARQUE IMPORTANTE

Le Ministère fédéral de l'Agriculture recommande la mise en conserve de fruits de préférence à la fabrication de confitures ou gelées parce que:

On peut mettre en conserve plus de fruits avec moins de sucre et à meilleur marché.

Le fruit en conserve garde une plus grande valeur des vitamines du fruit frais.

QUAND ET COMMENT LE SUCRE POUR LES CONSERVES SERA OBTENU

Lorsque votre Comité local de rationnement aura revu votre demande, on vous fournira à une date antérieure au 1er juin, des coupons spéciaux de sucre pour les conserves. Ces coupons vous permettront d'acheter du sucre à n'importe quelle épicerie à des intervalles spécifiés. Vous n'êtes pas tenu d'acheter tout votre sucre à la fois.

REMPLISSEZ ET ADRESSEZ VOTRE DEMANDE AVANT LE 15 AVRIL

Remplissez votre formule de demande comme dans la gravure et adressez-la à votre comité local de rationnement au plus tard le 15 avril. Attachez-y les formules de demande des carnets de rationnement des autres personnes que vous nourrirez dans votre maison. N'écrivez rien sauf les numéros de série des propriétaires sur ces autres formules. Copiez simplement les numéros de série de la couverture de leurs carnets de rationnement sur leurs formules de demande et épinglez-les à votre propre demande remplie au complet.

doivent être gardés dans un endroit frais, sec, sombre. Ne servez pas des fruits en conserve lorsque vous pouvez obtenir des fruits frais, arrangez-vous pour consommer vos fruits mis en conserve à la maison durant les mois d'hiver seulement.

N'oubliez pas — Les fausses déclarations sont sujettes aux peines prévues par la loi

ADMINISTRATION DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

FÉDÉRATION des OEUVRES de CHARITÉ

S. O. S.

CANADIENNES-FRANÇAISES

S. O. S.

Le "S. O. S." de l'Assistance Maternelle et des Gouttes de lait...

... Saviez-vous qu'en 1942, l'Assistance Maternelle a secouru 1,365 femmes, dans notre ville, et que les Gouttes de Lait Paroissiales ont donné, durant la même période, 143,990 consultations ?

Ces deux oeuvres affiliées à la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, sont d'une importance vitale dans une agglomération aussi peuplée que Montréal, et en répondant généreusement à l'appel annuel de la Fédération, du 29 mars au 7 avril, l'on contribuera au maintien et au développement de ces oeuvres.

L'Assistance Maternelle secourt les mères indigentes, AVANT et APRES la naissance de leur enfant, leur procure les services d'un médecin, sauve les bébés et les mères, grâce à ses cliniques prénatales. L'an dernier, l'Assistance Maternelle a dû dépenser la somme de \$50,368 pour soulager ses milliers de protégées et elle a reçu de la Fédération \$42,875.

Les "Gouttes de Lait Paroissiales" ont pour objet de prévenir la maladie et le décès des nourrissons par leurs consultations médicales gratuites et leurs campagnes éducatives au profit des mères. Elles immunisent, contre la variole et la diphtérie, les enfants d'âge pré-scolaire. Pour maintenir leurs services dans les 19 centres de consultation, à Montréal seulement, les Gouttes de Lait ont dû affecter la somme de \$23,143.98 et elles ont reçu, à même le produit de la campagne 1942 de la Fédération, une quote-part de \$10,000.

Chaque citoyen — particulièrement les pères et les mères de famille — doit comprendre, sans qu'il soit besoin d'insister, l'importance de maintenir et même de multiplier dans notre cité les Gouttes de Lait et les services de l'Assistance Maternelle. Il y va de l'avenir même de notre race.

S.
O.
S.S.
O.
S.

SOYONS AVEC EUX

Ce que l'on accomplit

... Avec les \$510,960 recueillis lors de sa campagne de 1942, la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises a été en mesure de secourir 118,374 indigents dans notre ville. La Fédération sollicitera, du 29 mars au 7 avril, \$517,000, afin de répondre aux besoins accrus de ses vingt-quatre oeuvres.

... On trouvera, ailleurs dans cette page, d'éloquentes statistiques sur le travail de prévention accompli, l'an dernier, grâce aux octrois de la Fédération, par l'Assistance Maternelle, les Gouttes de Lait paroissiales, les Camps de santé et les Colonies de vacances.

... voici un bilan, non moins impressionnant, des secours dispensés en 1942 par les autres oeuvres affiliées à la Fédération :

Les Cantine scolaires ont distribué gratuitement 775,498 demiards de lait aux écoliers souffrant de dénutrition; l'Assistance Publique a donné aux sans-foyers — hommes et femmes — 15,285 jours d'hospitalisation et leur a servi 84,112 repas; la Société St-Vincent-de-Paul — la première et la plus importante des oeuvres de la Fédération — a secouru 13,548 familles; le Bureau d'Assistance sociale aux Familles est venu en aide à 11,384 adultes et enfants; la Maison Ignace-Bourget a servi 69,374 repas aux vieillards, infirmes et convalescents sans refuge; l'Aide

à la Femme a accueilli à son refuge, 15,687 femmes isolées ou abandonnées avec des enfants à leur charge; le Soins des Vieillards Indigents a abrité 186 personnes des deux sexes; l'Union Nationale Française a porté secours à 531 pauvres d'origine française; le Service des Infirmités Visiteuses a fait 7,961 visites à domicile; l'Institut National des Aveugles a prévenu 766 cas de cécité alors que l'Association Canadienne-Française des Aveugles a employé, dans son atelier, 89 non voyants; L'Oeuvre des Terrains de Jeux a distribué gratuitement, durant les vacances, 24,666 demiards de lait aux enfants sous-alimentés; le Service de l'Aide aux Désemparés a protégé et orienté 4,659 jeunes gens et jeunes filles; le Patronage St-Vincent-de-Paul a donné un foyer et procuré du travail à 79 jeunes garçons mineurs, chaque mois.

A tout cela, il faudrait ajouter les milliers d'heures consacrées au service des pauvres par le Conseil des Oeuvres, par l'Ecole de Service Social et par les Services Bénévoles Féminins.

... Tous ces indigents, ces vieillards, ces infirmes, ces futures ou nouvelles mamans, ces petits privés d'air et de soleil, ces désemparés, ces abandonnés, ces sans-foyers ont mis tout leur espoir en nous. SOYONS AVEC EUX ! ... Ne les décevons pas... Souvenons-nous que notre premier devoir social est d'aider les nôtres...

Le "S.O.S." des camps de santé et des colonies de vacances...

C'est une oeuvre de prévention et de protection que l'on accomplira en permettant à la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises de soutenir les camps de santé et les colonies de vacances. Redoublons donc de générosité durant la prochaine campagne de la Fédération du 29 mars au 7 avril.

L'an dernier, la Fédération a donné à même le produit de sa campagne la somme de \$19,200 aux camps de santé Bruchési, ce qui a permis à cette oeuvre vitale de prévenir la tuberculose chez 548 enfants pauvres.

La colonie de vacances des Grèves a pu, en 1942, procurer de l'air pur et une nourriture saine à 2,206 petits "colons", grâce aux \$18,500 que lui a versés la Fédération. L'oeuvre-soeur de la colonie de vacances Ste-Jeanne-d'Arc, destinée aux fillettes, a pu procurer un séjour à la campagne à 379 enfants débiles et indigents, ce qui eût été impossible sans l'octroi de \$12,840 de la Fédération.

C'est encore notre Fédération qui a permis au camp "Le Grillon" de recevoir l'été dernier, à Chateauguay, 398 petits protégés de l'Association catholique de l'Aide aux Enfants infirmes, en lui donnant une allocation de \$4,000.

Saurions-nous rester sourds à l'appel de détresse de ces milliers de petits et de petites de chez nous, quand nous nous appitoyons si facilement — et à juste titre d'ailleurs — sur le sort des jeunes étrangers éprouvés par la guerre ?



VOUS NE POUVEZ REFUSER

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

OBJECTIF \$517,000

Quartiers Généraux: 55 Ouest rue Saint-Jacques - MA. 8101

La publication de cette page a été rendue possible par le concours des firmes suivantes :

Acme Glove Works Limited

J.-N. Arsenault

Jouets

447 est, rue Ontario

Beaver Products Company Limited

Fabricants de Cire et Poli "Elégant"

Ville Saint-Laurent

Boudrias Frères Limitée

Produits "CONDOR"

359 est, rue Notre-Dame

Lucien Dame

Bijoutier-Diamantaire

2011 est, rue Mont-Royal

Gagnon, Lachapelle & Compagnie Limitée

Manufacturiers de chaussures

1975 Avenue Kent

Montreal Machine Works Limited

Edmond Théberge, président

929 est, rue Ontario

Le Roi du Chien Chaud

A. Drouin, propriétaire

1478 est, rue Ste-Catherine

L.-N. Messier Limitée

J.-E. Cadieux, président

J.-C. Aubry, sec.-trés.

"Le grand magasin à rayons de la rue Mont-Royal"

International Electric Company Limited

La prédication du carême Les conférences

A la cathédrale, M. le chanoine Harbour parle de l'immortalité de l'âme — Au Gesù, le Père Brossard, S.J., traite des esprits et cœurs chrétiens aux heures de devoir — A Notre-Dame, le Père Ducattillon, O.P., continue ses leçons sur la Lettre et l'Esprit

M. le chanoine Harbour à la cathédrale

Dans son instruction du 2e dimanche du Carême, à la cathédrale, M. le chanoine Harbour, curé, a parlé de l'immortalité de l'âme. Voici son texte:

Les erreurs contemporaines concernant la doctrine chrétienne sont ordinairement repérées et dénoncées, quand elles sont d'envergure, par les encycliques des Souverains Pontifes. Ces documents officiels de l'Eglise, que nous citons dimanche dernier, nous ont mis en garde contre le communisme athée et contre les exagérations et les excentricités orgueilleuses de mystiques qui exaltent exclusivement la destinée humaine des nations et des individus.

L'immortalité de l'âme

En face de ces deux grandes erreurs nous avons voulu d'abord réaffirmer l'existence de Dieu et c'est ce que nous avons fait dimanche dernier; ce matin, nous redirons que ce qui fait la grandeur de l'homme et sa supériorité ce n'est pas la qualité de la race à laquelle il appartient, ni la pureté du sang qui coule dans ses veines, mais bien son âme spirituelle et immortelle. "L'homme a une âme spirituelle et immortelle admirablement pourvue par le Créateur d'un corps et d'un esprit, un vrai "microcosme", comme disaient les anciens, c'est-à-dire un petit monde qui veut à lui seul beaucoup plus que l'immense univers inanimé. En cette vie et dans l'autre, l'homme n'a que Dieu pour fin dernière; par la grâce sanctifiante, il est élevé à la dignité de Fils de Dieu et incorporé au royaume de Dieu dans le corps mystique du Christ. C'est pourquoi Dieu l'a doté de prérogatives nombreuses et variées: le droit à la vie, à l'intégrité du corps, aux moyens nécessaires à l'existence; le droit de tendre à sa fin dernière dans la voie tracée par Dieu; le droit d'association, de propriété et le droit d'usage de cette propriété". (Divini Redemptoris, 27.)

Chacun de nous pense et veut, et ce n'est pas par le corps que nous avons ainsi l'intelligence et la volonté, c'est par quelque chose qui s'en distingue, nous le sentons bien; qui non seulement s'en distingue mais qui le dépasse, qui n'appartient à aucun temps, à aucun lieu, qui se reporte à des siècles en arrière, qui parcourt en un instant les pays les plus éloignés, qui dépasse dans ses opérations les limites du visible et du fini; quelque chose enfin qui domine le corps, qui l'oblige à l'obéissance quand il se révolte, au travail quand il devient languissant.

Qu'est-ce donc qui ainsi se distingue du corps, le dépasse et le domine? C'est l'âme, mes chers Frères, c'est notre âme spirituelle et immortelle. Je dis donc que l'âme de l'homme, que l'âme de chacun de nous est spirituelle, que c'est un esprit indépendant de la matière pour les opérations qui lui sont propres, et que n'en veut qu'une preuve: ses pensées. Parcourez donc ici quelques-unes des qualités de la matière: et voyons en même temps celles de la pensée; et si elles sont opposées nous conclurons que ce qui pense, n'est pas matière.

Prenons, par exemple, un arbre, une pierre, un objet quelconque, et comparons-lui l'idée qu'il dégage, notre âme. Cet objet, arbre ou pierre, est étendu et figuré, on peut en prendre les dimensions de longueur, largeur et épaisseur, on peut dire s'il est triangulaire, rond ou carré. Mais la pensée, elle, est-elle étendue? Est-elle longue ou large? La pensée du soleil est-elle plus étendue que celle d'un oiseau ou d'une fleur? L'une prend-elle plus de place que l'autre dans notre esprit?

En second lieu, la matière est divisible: elle peut être partagée en parties distinctes les unes des autres. Mais qui a jamais pu parler du quart ou du tiers d'une pensée? N'en prendrait-on pas pour un insensé celui qui parlerait d'une manière aussi opposée au sens commun?

Mais surtout, tout objet matériel est individuel, c'est-à-dire un arbre est tel arbre en particulier, un homme est tel homme et pas un autre, tandis que la pensée est universelle: l'idée que j'ai de l'univers convient à tous les hommes, l'idée que j'ai d'un arbre convient à tous les êtres de la même espèce: il n'est pas de type général, c'est mon âme qui le forme, qui lui donne son existence.

D'où me vient donc cette puissance d'immatérialiser ainsi les choses les plus matérielles et les plus concrètes, de spiritualiser ce que je vois, touche ou entends? Ce n'est pas des objets extérieurs, ni de mon corps, qui ne sont eux-mêmes matière, mais d'une faculté elle-même immatérielle que je ne vois pas mais qui existe bien réellement et qui s'appelle: mon âme.

Notre âme est donc spirituelle, elle est aussi immortelle. Et ici encore je me limiterai à une preuve: nos aspirations intimes considérées en elles-mêmes et dans leur manifestation la plus éclatante, la croyance universelle du genre humain.

Descendons, mes chers Frères, au fond de nos cœurs pour écouter la voix de la vérité et chacun de nous dira alors volontiers: "Mon âme éprouve un immense désir d'être heureuse que rien de terrestre ne peut satisfaire; je cherche avec inquiétude, le cours après une ombre et plus d'une fois je soupire d'être pur, permanent et complet: je comprends que le bonheur se trouve dans un cœur dont tous les désirs sont remplis, mais ce repos où le trouver?"

Au milieu de ses superbes palais, de ses jardins délicieux, de la richesse de ses trésors, de l'éclat de sa gloire, de l'abondance de ses plaisirs, Salomon avoue qu'il n'est pas heureux, que son oreille ne se rassasse jamais d'entendre, son oeil de voir, ni son cœur de désirer.

Alexandre a conquis l'univers, la terre s'est devant lui. Eh bien! Alexandre est plutôt fatigué que rassasié de gloire, il soupire et s'ennuie au milieu des trophées du monde vaincu. Tibère, dégouté de la puissance, va se reposer dans le site enchanté, incomparable de l'île de Caprée; il cherche dans le raffinement des plaisirs ce que la grandeur n'a pu lui donner. Tibère sera trompé, le bonheur n'habitera pas avec lui dans le séjour de ses infamies; il sentira sa misère et sera forcé d'en faire l'aveu devant le monde entier. Et c'est l'histoire de tous ceux qui cherchent le bonheur ici-bas.

Mais ce désir qui demeure toujours insatiable, ce besoin impérieux de l'âme toujours insatiable, ce n'est pas nous qui nous le sommes donné, nous l'avons reçu de vous, mon Dieu. Et vous êtes un Dieu bon et fidèle, un Dieu de sagesse qui ne donne de désirs à ses créatures que pour les combler un jour et avec abondance. Vous êtes le Dieu de vérité et vous ne trompez pas les besoins les plus impérieux de nos âmes. Voilà pourquoi il est impossible que tout finisse avec cette vie.

Tel est, mes chers Frères, le témoignage de nos aspirations intimes, et celui de la croyance universelle des peuples n'est ni moins explicite ni moins convaincant.

Le R. P. Brossard, S.J., au Gesù

Le R. P. Albert Brossard, S.J., donnait dimanche, au Gesù, la deuxième instruction de carême qu'il avait intitulée: "Esprits et cœurs chrétiens aux heures de devoir". Ce sermon portait sur la pratique du devoir d'état, force sociale et vertu chrétienne. Nous donnons un résumé de ce sermon et quelques courts extraits. Le R. P. Brossard rappelle tout d'abord "qu'en raison de la collaboration que tout homme apporte à l'œuvre même de Dieu dans la réalisation de ses desseins sur terre, en raison aussi de la solidarité humaine qui le lie à d'autres hommes au sein d'une même famille, d'une même profession, d'une même entreprise, d'une même race, l'exercice du devoir d'état se présente à la conscience de chacun comme une fonction essentielle de la dignité humaine, comme un service d'influence sociale dont le rendement fait sentir ses effets sur le milieu immédiat où il est accompli et se résout en conséquences heureuses ou désastreuses, en force constructive de bien et de prospérité ou en cause d'affaiblissement et de ruine pour la famille, le milieu social et professionnel, pour la nation et la société toute entière". Le R. P. Brossard rappelle ensuite que ce devoir d'état "constitue pour le chrétien l'expression la plus certaine, la plus parfaite et la plus personnelle de la volonté de Dieu en sa vie, la soumission totale de toutes ses activités à cette volonté providentielle, compte par les vertus qu'elle exige le plus bel hommage qu'il puisse rendre à la vérité de son Dieu, la première et la plus expressive vertu de la sainteté requise de lui, la forme la plus apostolique de son témoignage et un droit certain à la récompense promise dans l'Evangile "au bon et fidèle serviteur". Pratique du devoir d'état, œuvre de collaboration avec Dieu et d'influence sociale; pratique du devoir d'état, première vertu du chrétien: telles sont les grandes lignes de ce sermon. Nous donnons ici le développement de la première partie:

"Notre tâche de chaque jour s'insère tout d'abord dans l'accomplissement de cette loi universelle: la loi du travail humain. Dans le plan de sa Providence, Dieu a fait de l'homme son collaborateur en lui assignant la noble tâche de conserver et de compléter l'œuvre splendide de la Création: "Ut operaretur et custodiret illum", lit-on aux premières pages de la Genèse. Telle fut l'auguste fonction confiée à l'activité du premier homme, avant la faute, dans le jardin de délices. Depuis lors, selon les dispositions ordinaires et normales de cette Providence divine, personne ne peut entièrement se dérober à cette destinée de labeur sans renoncer à l'une des prérogatives les plus ennobliantes de la nature humaine, à l'un des devoirs les plus utiles aux besoins individuels et les plus nécessaires au bien et au progrès de la société.

La loi du travail

Dans le plan de sa Providence, Dieu a fait de l'homme son collaborateur en lui assignant la noble tâche de conserver et de compléter l'œuvre splendide de la Création: "Ut operaretur et custodiret illum", lit-on aux premières pages de la Genèse. Telle fut l'auguste fonction confiée à l'activité du premier homme, avant la faute, dans le jardin de délices. Depuis lors, selon les dispositions ordinaires et normales de cette Providence divine, personne ne peut entièrement se dérober à cette destinée de labeur sans renoncer à l'une des prérogatives les plus ennobliantes de la nature humaine, à l'un des devoirs les plus utiles aux besoins individuels et les plus nécessaires au bien et au progrès de la société.

Loi universelle

C'est pourquoi, mes Frères, cette loi du travail exerce ici-bas un souverain empire, une autorité de tous les jours, un commandement auquel il n'est ni facile, ni honorable de se soustraire sans justes raisons. Elle détermine la variété des occupations, les multiples activités du corps et de l'esprit dans ce vaste champ de production, dans cette colossale usine, dans ce laboratoire d'expériences et d'études, dans ce comptoir d'échanges et d'affaires qu'est devenu le monde. Elle remplit la terre d'une immense rumeur qui, nuit et jour, monte vers le ciel en hymnes de soumission joyeuse, en hommages respectueux rendus à la souveraineté du Créateur, mais aussi, hélas, en longs gémissements de plainte ou en sourdes protestations de révolte, depuis que le péché a traversé la terre et marqué le travail d'un signe de souffrance et d'expiation. "Tu travailleras maintenant à la sueur de ton front". Depuis cette heure de châtiment, le travail porte en

lui le poids plus lourd, plus pénible de la faute, et sa loi d'activité féconde est devenue une loi d'effort et de sacrifice, qui engendre la fatigue, la lassitude et l'ennui.

Loi de collaboration avec Dieu

Cependant malgré cette peine du péché, malgré cette empreinte douloureuse et harassante sur nos besoins quotidiens, parce que nous sommes demeurés encore, placés par Dieu à nos postes de chaque jour, sous sa surveillance paternelle, ses humbles collaborateurs dans les desseins et les développements de sa Création, les bâtisseurs de la Cité terrestre, les artisans d'un plan éternel, les ouvriers d'un éternel Amour, le travail conserve encore, aux regards de ceux qui croient en Dieu, une souveraineté divine. Il n'est pas une déchéance, ni un avilissement; il n'est pas même une servitude. Il ne représente pas uniquement le nécessaire pignoral, l'indispensable salaire d'argent, ce profit matériel qui apporte avec lui l'aïssance, à laquelle tout travailleur a droit. Selon la haute conception chrétienne, le travail est plus, il est même encore: il est l'hommage filial par lequel nous sommes heureux d'offrir à Dieu les heures les plus nobles de nos vies. Il crée toute la noblesse et le prix de la vie humaine; il explique notre destinée sur terre, il remplit de bien, de dévouement, les heures qui passeraient inutiles sans lui; il constitue notre plus grand mérite devant Dieu et notre droit à une éternelle récompense. "Viens, bon et fidèle serviteur! tu as été fidèle dans l'emploi de petites choses, je te proposerai à de plus grandes: entre dans la jouissance du royaume". (Mat., 25, 21). Le travail fait la grandeur de l'homme, en lui permettant de se perfectionner, de se dépasser lui-même chaque jour, de se développer jusqu'au plein épanouissement de son être physique, intellectuel et moral dans la mesure même de l'effort qu'il y déploie, des sacrifices qu'il accepte et des fatigues auxquelles il se soumet, pour un but qui le dépasse lui-même et qui va rejoindre la sagesse des intentions divines, la toute-puissance de l'Amour qui a créé le monde.

Merveilleuse symphonie du plan providentiel, chef-d'œuvre de la magnificence divine, où nos plus obscurs travaux, nos plus secrets sacrifices et nos dévouements de chaque jour exécutent les pensées de Dieu et composent les accords éternels. Puis le R. P. Brossard développe la deuxième partie en faisant quelques applications pratiques et il termine ainsi: "Telle est, mes chers Frères, la notion chrétienne du devoir d'état. Par lui, nous accomplissons ici-bas notre tâche d'homme et notre tâche de chrétien. Collaborateurs soumis à Dieu dans ses plans providentiels, ouvriers de la Cité terrestre, témoins du Christ et artisans d'un éternel amour, nous devenons les meilleurs serviteurs de la société en apportant dans l'exécution de notre tâche journalière l'influence bienfaisante des plus belles vertus chrétiennes, animées des plus apostoliques intentions, nous nous efforçons d'entrer dans le repos éternel, puissons-nous redire en présentant à Dieu notre vie, riche et lourde de toutes les heures de notre travail et de notre dévouement: "Père, j'ai accompli l'œuvre que vous m'avez donnée à faire". Nous aurons alors mérité la récompense du bon et fidèle serviteur: "Parce que tu as été fidèle dans l'emploi de petites choses, je te proposerai à de plus grandes: entre dans la jouissance du royaume".

Mes Frères, à l'exemple de notre Maître Jésus, quand la tâche achevée, l'heure sonnera, pour nous d'entrer dans le repos éternel, puissons-nous redire en présentant à Dieu notre vie, riche et lourde de toutes les heures de notre travail et de notre dévouement: "Père, j'ai accompli l'œuvre que vous m'avez donnée à faire". Nous aurons alors mérité la récompense du bon et fidèle serviteur: "Parce que tu as été fidèle dans l'emploi de petites choses, je te proposerai à de plus grandes: entre dans la jouissance du royaume".

Mes Frères, à l'exemple de notre Maître Jésus, quand la tâche achevée, l'heure sonnera, pour nous d'entrer dans le repos éternel, puissons-nous redire en présentant à Dieu notre vie, riche et lourde de toutes les heures de notre travail et de notre dévouement: "Père, j'ai accompli l'œuvre que vous m'avez donnée à faire". Nous aurons alors mérité la récompense du bon et fidèle serviteur: "Parce que tu as été fidèle dans l'emploi de petites choses, je te proposerai à de plus grandes: entre dans la jouissance du royaume".

Mes Frères, à l'exemple de notre Maître Jésus, quand la tâche achevée, l'heure sonnera, pour nous d'entrer dans le repos éternel, puissons-nous redire en présentant à Dieu notre vie, riche et lourde de toutes les heures de notre travail et de notre dévouement: "Père, j'ai accompli l'œuvre que vous m'avez donnée à faire". Nous aurons alors mérité la récompense du bon et fidèle serviteur: "Parce que tu as été fidèle dans l'emploi de petites choses, je te proposerai à de plus grandes: entre dans la jouissance du royaume".

Le R. P. Ducattillon, O.P., à Notre-Dame

Le R. P. Vincent Ducattillon, O.P., prédicateur de la Station qu'on désigne à Notre-Dame, a donné dimanche dernier, la série de ses leçons sur la Lettre et l'Esprit. Voici un résumé succinct de son sermon: Au cours des récentes années, l'Eglise n'a cessé de mettre ses fidèles en garde contre le danger du paganisme. A vrai dire, jamais au cours de son histoire l'Eglise n'a cessé de lutter contre ce danger.

La nature du paganisme

Il importe donc de se rendre compte de la nature exacte de ce danger. Dans sa nature générale, le paganisme peut se définir: l'étouffement de l'esprit par la lettre. Il y a d'abord un paganisme qui est comme naturel à l'homme, vers lequel celui-ci tout spontanément se porte. Nous en sommes tous menacés et il n'est pas sûr qu'aucun d'entre nous l'ait toujours évité. Cette forme naturelle de paganisme se signale par deux traits fondamentaux qui sont le formalisme religieux et la séparation entre la religion et la morale.

La tendance païenne naturelle de l'âme humaine est différente du christianisme plus particulièrement moderne, lequel l'Eglise s'est élevée en le désignant par le nom de néo-paganisme. Le néo-paganisme est un retour systématique aux conceptions de la vie qui correspondent à la notion païenne de la divinité. Les réalités supérieures sont redevenues les mêmes réalités que dans le paganisme, en particulier les réalités biologiques et politiques: la race, l'Etat. Alors la primauté est à nouveau accordée aux valeurs que le paganisme reconnaissait comme suprêmes et elles sont par là vidées du sens nouveau, de l'esprit nouveau que le christianisme leur avait insufflé.

Me A.-R. Gagné affirme que nous devons rompre avec les vieux partis, si nous voulons sortir du gâchis actuel — Me Antoine Rivard loue la législation sociale et familiale de l'administration Duplessis — M. Vladimir-D. Vladikov dit qu'il serait facile de préparer du caviar au Canada — M. R.-W. Barrett parle de l'importance de l'eau pure pour les locomotives — Le R. P. J.-T. Delos, O.P., présente une étude sur la guerre et la liberté de conscience

AU BLOC POPULAIRE

Voici un résumé de la causerie prononcée, dimanche soir, au poste CKAC, par Me A.-R. Gagné, sous les auspices du Bloc populaire canadien.

Une époque paraît s'achever, où le citoyen bien pensant, mais libre d'attaches de parti, ne pouvait sans scandale, sinon sans danger, exprimer ouvertement son avis sur la conduite du gouvernement, sur les affaires publiques de son pays. L'amoindrissement de fait de l'élément délibératif s'est manifesté de diverses façons non moins concluantes. D'honnêtes citoyens ont insensiblement pris l'habitude de s'abstenir de toute activité, même de toute préoccupation d'ordre politique, sans pouvoir toujours invoquer le souci d'intérêts supérieurs. L'insouciance, puis le dégoût en ont fait des passifs, des renfrognés, des découragés. Si leur abstention doit être déclarée injustifiable, on conviendra cependant qu'elle ne manque pas d'explications.

Le pouvoir législatif, à son tour, se pouvait chargé d'assurer, par ses lois, la protection et le perfectionnement de la société, — a subi un abaissement de plus en plus marqué dans sa composition, son inspiration, ses moyens. Pour être un bon législateur, il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions. La composition du corps législatif porte trop souvent la marque de l'incompétence. Ce que l'on cherche surtout chez l'aspirant législateur, c'est un dévouement aveugle à la cause du parti, ici, peut-être plus qu'ailleurs, on se soucie généralement peu de doctrine. On n'exige pas du candidat une préparation intellectuelle ou des garanties morales en rapport avec les responsabilités de la fonction, qui sont lourdes, puisque la société, en définitive, doit en bénéficier ou en pâtir.

On pourrait encore signaler l'habitude détestable des vieux partis de penser et d'agir avant tout en fonction de leur intérêt commun tel, au détriment du bien commun. Des formes nécessaires, des initiatives douteuses, des mesures maladroites ont été tout pour propriétés, combattues, puis favorisées par l'un ou l'autre des groupes en présence, selon que la conquête du pouvoir ou le maintien en faveur le demandaient.

Enfin, qui dira jamais tout le mal qu'a causé à notre peuple, depuis cinquante ans, cet esprit de parti qui nous ronge comme un chancre? On a élevé cet esprit de parti à la hauteur d'une mystique, sans prendre garde que l'action politique n'est ni la seule ni la meilleure forme d'action nationale. Qu'avons-nous gagné à ce jeu mesquin, qui s'est pratiqué sans interruption d'une génération à l'autre? Ceux qui avaient intérêt à observer les intentions du pouvoir, dont ils avaient instrument de domination, dont ils avaient instrument de domination, nous, nous y avons perdu la cohésion indispensable au développement de notre force et jusqu'à la notion de nos véritables intérêts.

S'il est vrai de dire que la politique ne se fait pas qu'avec des principes, l'est pour le moins autant d'affirmer qu'elle ne doit pas se faire sans principes. Parce qu'elle est l'art de gouverner l'Etat, parce que l'Etat se compose d'êtres humains, parce que les humains ont des rapports nécessaires entre eux, la politique ne peut impunément se séparer de la morale. Qu'on se donne le souci de ce principe et d'autres qui en découlent, qu'on s'impose l'ambition de les transporter convenablement dans la vie collective; et l'on pourra ensuite observer, des merveilleux: moins de politiciens, et plus de politiques; chez le législateur, moins de déclaration, et plus de savoir et de jugement; entre les partis, une rivalité moins farouche; dans le gouvernement, comme dit un moraliste de renom, "un peu moins de politique... et un peu plus de besoin gouvernementale". Alors, on pourra espérer des lois justes et utiles et une autorité plus soucieuse d'assurer l'exécution.

Mais n'allons pas oublier la réalité. La réalité, c'est le gâchis. Que s'il arrive que certains partisans de cet ordre nouveau paient s'accommodent fort bien du catholicisme; il leur arrive même de l'invoquer et de le défendre. Ils vont même jusqu'à se dire catholiques mais païens; voire catholiques parce que païens. Le catholicisme est pour eux l'heureuse survivance au sein d'un monde chrétien, du paganisme antique.

En terminant, le prédicateur fait allusion à la situation mondiale actuelle, en ces termes: Comment se fait-il que tant de catholiques ne peuvent s'empêcher de nourrir une complaisance secrète pour les dictatures modernes, toutes solidaires, en fait, des dictatures nettement païennes et ne peuvent s'empêcher de caresser l'espoir d'un compromis de ces dictatures avec l'Eglise?

Comment se fait-il que les directives répétées de l'Eglise en faveur de l'instauration d'un ordre social, politique, national, international, basé sur les principes de la justice et de la charité chrétiennes n'aient trop souvent rencontré parmi nous sous des formes de respectueuse soumission, que suspicion sinon hostilité systématique? Comment se fait-il que les propagateurs de cette doctrine chrétienne de l'Eglise trouvent tant d'opposition dans les milieux catholiques?

C'est à se demander avec un auteur: "Catholiques, sommes-nous chrétiens?"

ferons-nous pour en sortir, pour remettre de l'ordre dans nos affaires, en particulier dans notre politique? Nous devons rompre avec des traditions faciles, depuis longtemps vidées de tout sens, et auxquelles nous ne restons plus attachés que par la force de l'habitude. Les vieux partis nous ont desservi: laissons-les aller seuls à leur perte. Et ainsi, notre choix se fait de lui-même.

Le "Bloc Populaire Canadien" nous offre une formule solidement conçue et des garanties que nous cherchions vainement ailleurs. Donner son adhésion au "Bloc Populaire Canadien", ce n'est pas et ce ne doit pas être un geste de dilettante, un geste de partisan, mais un acte réfléchi, sûr de lui-même, une protestation et un effort pour le bien commun.

A L'UNION NATIONALE

Voici un résumé de la causerie prononcée, dimanche soir, au poste CKAC, Québec, par Me Antoine Rivard, c.r., sous les auspices de l'Union Nationale.

Dans sa conférence, Me Rivard a loué la législation sociale et familiale du gouvernement Duplessis et les nombreux accroissements apportés à cette politique par celui de M. Godbout. L'orateur commence par dire que la spontanéité des critiques adressées au gouvernement Godbout, les manifestations de mécontentement qui éclatent dans tous les milieux présagent sûrement la fin du régime que nous subissons depuis 1939.

"Trois ans ont suffi, affirme M. Rivard, pour que l'incompétence et la tragique duplicité de ce régime, la guerre et qui lui pèrît par la gorge, éclatent aux yeux de tous. C'est que M. Godbout manqua rarement l'occasion de mettre généreusement les pieds dans tous les plats du voisinage, de renier avec une onction inspirée ses promesses sur l'honneur, de suggérer des réformes alimentaires qui ont provoqué dans la province un éclat de rire. Cependant, l'écroulement du chef n'explique pas à lui seul la ruine du gouvernement actuel dans l'opinion publique. Des raisons plus profondes la justifient et la motivent. Cela provient du fait que le peuple de Québec se souvient et compare."

Me Rivard souligne quelques mesures du régime Godbout qui amoindrissent, sabotent et, en certains cas, ruinent complètement l'œuvre sociale accomplie par l'Union Nationale. Il rappelle la session d'urgence du 7 octobre 1936 alors que, dans le discours du trône, l'Union Nationale affirmait un principe qui caractérise sa politique: "la primauté du capital humain sur le capital argent".

"Lois et réalisations, déclare l'orateur, ont prouvé la fidélité de l'Union Nationale à ses engagements: elle a su poser des actes qui constituent les œuvres de base d'un ordre social chrétien.

Le conférencier expose alors quelques-uns des "actes de sabotage" du gouvernement Godbout.

M. Godbout n'a jamais cru à un crédit agricole provincial. Se gardant d'attaquer le crédit agricole accordé par le gouvernement Duplessis, il l'a rendu très onéreux et difficile.

La pension aux vieillards fut refusée pendant huit ans aux vieux de chez nous pendant que ceux des autres provinces recevaient cette allocation. Duplessis en fit profiter Québec, ajoute le conférencier, et dès la fin de 1937 45,700 vieillards profitaient de cette législation sociale et chrétienne. Dès 1940, M. Godbout a brisé le mécanisme de cette loi et apporté aux paiements de ces pensions des retards, complications et coupures, tout en imposant aux municipalités une contribution de 2%.

L'aide aux mères nécessiteuses fut instituée par le gouvernement Duplessis en avril 1937. Mais le 12 juillet 1940, par un arrêté ministériel, le régime Godbout réduisit la somme de moitié l'allocation versée aux veuves et à leurs enfants de moins de 16 ans.

Le 14 avril 1937 fut aussi sanctionnée une loi pour venir en aide aux aveugles. Mais en juin 1940, le régime Godbout a décidé d'imposer encore aux municipalités une contribution de 2% sur ces pensions.

Avant l'U. N., il n'existait qu'une commission du salaire minimum des femmes. Dès le 27 mai 1937 l'U. N. crée l'Office des salaires raisonnables. Mais l'influence de l'organisation créée par M. Duplessis est aujourd'hui mise à néant par l'ingérence du gouvernement fédéral en ces matières.

M. Rivard parle de la famille canadienne-française, assise de notre édifice social, et dont l'U. N. s'employait à assurer la sécurité. Mais la politique et le laisser-faire du gouvernement Godbout, dit-il, désagrègent les foyers. Chaque jour plus nombreuses, dit-il, femmes et jeunes filles quittent la maison paternelle ou le foyer conjugal pour se diriger vers les arsenaux, fabriques ou usines. Le gouvernement les y invite. Conséquence inévitable: désorganisation des foyers, mort des vertus anciennes, affaiblissement de la santé morale et physique de la nation. Après avoir énuméré plusieurs autres lois de l'U. N. sabotées par l'administration Godbout, M. Rivard termine en disant que notre province comprend qu'un devoir de justice sociale lui incombe. Elle sait les principes mis en œuvre par l'U. N. et souhaite que ce parti reprenne bientôt la tâche inachevée.

"Le catholique devant la guerre"

Dimanche soir dernier, à Radio-Canada, le conférencier à la tribune du "catholique devant la guerre", était le R. P. J.-T. Delos, O.P., professeur de sociologie à l'Université Laval, qui avait pour sujet de travail: "La guerre et la liberté de conscience."

Saveur Sans Égale THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Lorsque la quantité est limitée, la qualité devient encore plus importante.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Les discours du général Giraud

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Montréal, le 19 mars 1943

M. Emile Benoist, Secrétaire de la Rédaction, Le Devoir, Montréal.

Mon cher M. Benoist, Les lettres publiées ces jours derniers dans votre journal, au sujet de la radiodiffusion du discours du général Giraud, le dimanche 14, à une heure, expriment le mécontentement de leurs signataires. Ici des précisions s'imposent. C'est le poste à ondes courtes de l'armée américaine en Algérie qui a transmis ces discours, et c'est la National Broadcasting Company qui l'a relayé aux États-Unis. C'est pendant Radio-Canada a utilisé ce réseau. Le même soir à 6h. 30, Radio-Canada transmettait par son poste à ondes courtes d'Ottawa le discours, sans la version anglaise, du général.

Les autorités américaines ont décidé de radiodiffuser le discours d'abord, et la version anglaise ensuite. Mais elles changeront d'avis. Elles jugeront à propos de superposer, ainsi que la chose a été faite plusieurs fois dans le passé, discours et version.

Au cours de la journée du dimanche 14, le poste récepteur de Radio-Canada à Ottawa, a fait des enregistrements phonographiques de ce même discours, le matin et le soir, sans version, parce que destiné aux auditeurs de langue française du pays. On utilisera l'un de ces disques pour l'émission de 6h. 30. Malheureusement, il y eut du brouillage. Il fallait tenir compte des conditions atmosphériques et de la distance des postes émetteur et récepteur, Ottawa-Alger. Techniciens et opérateurs le savaient, qui ont mis tout en œuvre pour rendre l'émission en question aussi audible que possible.

Voilà les faits. Ils devraient témoigner de la volonté et des soucis des autorités dans leur effort pour répondre aux vœux du public radiophile.

Veillez croire, mon cher M. Benoist, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Léopold HOULE

La pasteurisation du lait

Montréal, 19 mars 1943

M. Emile Benoist, rédacteur au Devoir.

Bravo! Monsieur Benoist, de prendre en main la défense du lait cru. Votre phrase: "De tous les tenants scientifiques de la pasteurisation, y en aura-t-il un seul qui voudra prétendre et soutenir, scientifiquement, analyses de laboratoire à l'appui, que du lait cru et du lait pasteurisé, les deux produits dans de bonnes conditions, sont de valeur égale?"

Non, Monsieur. Aucun médecin, s'il n'est un ignorant, ne peut prétendre que du lait pasteurisé a la même valeur que du lait cru. Il y a autant de différence qu'entre un légume en conserve et un bon légume mûri au soleil.

Si, chaque année, la province de Québec perd quatre-vingts enfants sur mille en dessous d'un an, la faute en est à la mauvaise alimentation et au manque de soins intelligents de la mère de famille guidée à tâtons par le médecin bien souvent.

Du bon lait cru, voilà ce qu'il faut à nos petits.

Je sais qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, mais comme preuve à l'appui de ce que j'avance, je vous salue mon propre cas: J'ai deux fils, vingt et dix-huit ans, ils mesurent tous les deux six pieds, l'un a marché à neuf mois, l'autre à dix. Ils n'ont jamais souffert de la perçée de leurs dents, ni d'aucune des maladies contagieuses de l'enfance, la rougeole exceptée. Tous les deux ont été nourris, exclusivement, au lait spécial cru, dans leur bas âge. Ils ont connu les bienfaits de l'hygiène et des soins intelligents sans plus.

Une mère canadienne-française.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphone au service du tirage: BE 361 — il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

HERNIOLOGIE



C'est une spécialité pour laquelle un quelconque doit être complètement entraîné afin de vous démontrer non seulement notre technique mais aussi les résultats d'un ajustement direct de votre bande herniaire nous vous invitons à venir constater personnellement sans obligation aucune.

LES PLUS BAS PRIX EN VILLE Service à domicile

921, rue Ste-Catherine Est — PL. 9522

SARRAZIN CHOCQUETTE Pharmaciens Chimistes

LA VIE SPORTIVE

Les Commandos élimineront-ils les Aviateurs?

Une importante joute de hockey sera disputée ce soir à Ottawa alors que les Commandos recevront la visite des Aviateurs de Lachine dans la quatrième joute de la série finale pour le championnat senior de la province de Québec et comme les militaires de la capitale ont l'avantage de deux victoires contre une seule défaite, ils sont favoris pour l'emporter sur les hommes de Don Penniston.

Les Aviateurs sont partis hier pour se rendre à Ottawa bien déterminés à résister aux élan des Commandos afin d'éviter l'élimination dans cette série de trois dans cinq, mais la plupart des connaissances sont d'avis que le club de la capitale fédérale, qui a l'avantage de jouer sur sa propre glace et en présence de ses partisans, l'emportera sur les représentants de l'aviation et qu'ils se lanceront ensuite à la conquête de la Coupe Allan, en s'attaquant aux Aviateurs de Toronto, qui ont décroché le championnat de l'Ontario.

Cette série doit commencer samedi soir à Toronto. Dans l'autre demi-finale de l'Est du Canada, le champion d'Ottawa, le C.A.R.C., de cette ville, fera face au champion des Maritimes, le C.A.R.C., de Halifax.

Les Aviateurs gagnèrent la première joute ici par 4 à 3 après deux périodes supplémentaires puis les Commandos gagnèrent la seconde à Ottawa après une période supplémentaire. Dimanche dernier, au Forum, le club d'Alex Smith gagna par 2 à 1 pour causer une surprise aux Commandos qui s'attendaient à gagner sur sa propre glace. Et c'est ainsi que les Aviateurs doivent faire face à la partie de ce soir qui les éliminera s'ils ne peuvent gagner. S'ils gagnent toutefois, la dernière partie de la série aura lieu au Forum vendredi soir.

Annonçant qu'aucun de ses joueurs n'est blessé, l'instructeur Don Penniston, qui n'est jamais découragé, a dit qu'il croit que ses courageux joueurs sauront causer une surprise aux Commandos ce soir pour ensuite s'assurer le championnat ici vendredi. Penniston n'a pas pris de chance et c'est pourquoi il a quitté la métropole hier. Il veut que ses joueurs soient tout à fait reposés pour la joute de ce soir.

Le hockey professionnel et amateur

HIÉR SOIR
LIGUE IND. DE GUERRE:
Fairchild 8, Noorduyn 4.
Fairchild gagne la série par 13 à 8.
C.P.R. 9, Canadian Car 5.
C.P.R. gagne la série par 11 à 9.
CE SOIR
LIGUE NATIONALE, semi-finales:
Canadien à Toronto.
Deuxième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène 1-0.
Deuxième partie d'une série de quatre de sept. Detroit mène 1-0.
LIGUE AMERICAINE:
Indianapolis 5, Pittsburgh 3.
Le Pittsburgh est éliminé.
Q.S.H. à Ottawa.
Quatrième partie d'une série de trois de cinq. Ottawa mène 2-1.
LIGUE PROVINCIALE INTERMÉDIAIRE:
Semi-finales:
Valleyfield à Sherbrooke.
Deuxième partie d'une série de deux de trois. Valleyfield mène 1-0.
LIGUE DÉFENSE NATIONALE, finale:
Marine à Armée de Huntingdon.
Troisième partie d'une série de deux de cinq. Chaque club a gagné une partie.

Ballon au panier à la Palestre

Les amateurs de ballon au panier sont priés de prendre note que les activités de ce sport ne se sont pas closes avec la finale de la ligue intermédiaire; au contraire la ligue junior est en pleine effervescence. La saison régulière prendra probablement fin d'ici quinze jours, chaque club ayant encore 3 parties à jouer, et alors les éliminatoires commenceront.

A date les positions des équipes sont les suivantes: Ste-Marie I, Plateau, Mont-St-Louis, Ste-Marie II, Olier, mais il est bien possible que cet ordre soit changé par les prochaines parties. C'est ainsi que le Plateau doit sa deuxième position à sa victoire de samedi sur le Mont-St-Louis, qui était auparavant dans un pied d'égalité avec lui. Dans cette joute, Lamarre et André Bédard comptèrent à eux seuls 14 des 18 points du Plateau, tandis que Leger, du Mont-St-Louis, faisait presque tout le travail de son équipe qui perdit toutefois par 3 points.

Dimanche après-midi, Ste-Marie I et Olier se rencontreront pour la deuxième fois. Si Ste-Marie triomphe par un score imposant, soit 23 contre 5, il ne faut pas en déduire que les protégés de M. Déca'y et de M. Vallée ne se défendront pas. Au contraire, et le Frère Philippe, du Mont-St-Louis, les trouve particulièrement agressifs. Nous ne doutons pas que cette équipe, qui s'est bien tenue de deux mois, fasse une bonne figure la saison prochaine.

Le mardi, vendredi et samedi soir ainsi que le dimanche après-midi, il y a toujours une ou deux rencontres de ballon au panier auxquelles le public en général et les élèves de nos écoles en particulier sont invités. L'entrée est libre.

Les Aviateurs sont champions de l'Ontario

Toronto, 23. — Les Aviateurs de Toronto ont décroché le championnat senior de l'Ontario hier soir en enregistrant leur troisième victoire consécutive sur les Frood Tigers de Sudbury par 3 à 2 dans cette série de trois de cinq.

Les Aviateurs ont eu à soutenir un rude assaut au cours de la dernière minute de jeu de la période finale lorsque le gérant du Sudbury envoya cinq joueurs d'avant sur la glace mais la défense a su repousser toutes les attaques et les Aviateurs ont empêché leurs rivaux d'égaliser le résultat. Les Aviateurs avaient gagné les deux premières joutes par 6 à 0 et 9 à 4.

Les Aviateurs de l'Ontario participeront aux semi-finales de la coupe Allan alors qu'ils joueront contre le vainqueur de la série Commandos-Aviateurs, de la province de Québec.

Alignement des équipes:
FROOD: Gerth, McLenehan et Webster; Hastie, Gee et Blake; Dewey, Lahti, Vaillancourt, Carrier, R.C.A.F.; Scodellaro; Dickens et McAlga; Wilson; Grondahl, Wycherley; McAtee, Riopelle, McCredy et Bush.

Arbitres: Farrell, Barrie; et Ken Holmslaw, de Toronto.

Première période

1. R.C.A.F., McCredy, 2.20
2. Frood, Hastie (Webster), 18.03
Punitions: Bush et Blake.

Deuxième période

3. R.C.A.F., Wilson, 13.31
4. R.C.A.F., Wilson, 18.05
Pun: Grondahl 3, Dewey, McLenehan.

Troisième période

5. Frood, Dewey (Gee), 17.28
Punitions: Webster, Riopelle.

Le Mont-Royal dans la finale

Shawinigan, 23. — Le club de hockey de la Ville Mont-Royal, sous la direction de Wilf Cude, ancien gardien de but du Canadien de la Ligue Nationale, s'est qualifié pour la série finale de championnat junior provincial en triomphant hier soir du club local par 7 à 2 pour s'assurer les honneurs de la série par le pointage final de 11 à 4.

Par cette victoire le Mont-Royal s'est assuré le droit de rencontrer le Canadien, champion de la Ligue Junior de la Q. A. H. A., pour le championnat du Québec. La première partie entre ces deux clubs commencera mercredi soir à l'Arena de Lachine.

Composition des équipes:
MONT-ROYAL. — Buts: Gelineau; défenses: Deslongchamps et King; centre: Doherty; avants: Kidd et Morrow. Subs.: Porteous, Malone, Munn, Mosdell, Crevier et Mason.

SHAWINIGAN. — Buts: Cotoir; défenses: St-Arnaud et Turneer; centre: Denomme; avants: Dolbec et Pellerin. Subs.: Guay, Doucet, Lessard, Boucher, Williams et Lacombe.

Arbitres: Gordon Crutchfield et Antoine Gauthier.

Première période

1. Mont-Royal, Porteous, 3.50
2. Mont-Royal, Malone, 8.27
3. Mont-Royal, Malone, 9.11
Punitions: Mosdell, majeure; Dolbec, majeure; King.

Deuxième période

4. Shawinigan, Pellerin, 10.34
5. Mont-Royal, Munn, 18.45
Punitions: Mosdell et Kidd.

Troisième période

6. Mont-Royal, Morrow, 5.50
7. Shawinigan, Dolbec, 7.09
8. Mont-Royal, Munn, 8.36
9. Mont-Royal, Morrow, 13.00
Punitions: King, 2; Mosdell, St-Arnaud, majeure; Porteous, majeure.

Pittsburgh hors de la série

Pittsburgh, 23. — Les Capitals d'Indianapolis ont éliminé les Hornets de Pittsburgh en deux parties consécutives en triomphant par le score de 5 à 3 hier soir dans la deuxième partie de la série de 2 dans 3. Les Capitals rencontreront les Barons de Cleveland dans la semi-finale de la ligue américaine.

La joute d'hier soir nécessita une période supplémentaire et le joueur de défense Sandy Ross s'est mis en évidence en comptant le point victorieux. Quelques secondes plus tard, Jud McAtee compta un autre point pour sceller définitivement l'issue de la partie.

Première période

1. Indianapolis: Thomson, 18.20
2. Pittsburgh: Palangio, 18.54
Aucune punition.

Deuxième période

3. Pittsburgh: Currie, 5.26
4. Indianapolis: Fisher, 5.51
5. Indianapolis: Weaver, 8.24
6. Pittsburgh: Currie, 15.34
Pun: Shannon.

Troisième période

Aucun point.
Pun: A. Brown, majeure, Corrigan, majeure.

Période supplémentaire

7. Indianapolis: Ross, 3.04
8. Indianapolis: McAtee, 3.55
Aucune punition.

Pictou éliminé

Halifax, 23. — Le C. A. R. C. de Halifax a éliminé le Pictou Shipyard de éliminatoires de la Coupe Allan hier soir en gagnant par 9 à 5 dans la troisième partie de la série de trois de cinq. Comme les Aviateurs avaient remporté les deux premières joutes par 10 à 1 et 2 à 0, le Pictou se trouve éliminé.

Seize joueurs à l'entraînement des Phillies

Hershey, Pa., 23. — Le gérant des Phillies, Bucky Harris, n'a pas la tâche facile et il doit avoir de gros maux de tête, car le recrutement de son équipe se fait très lentement et le nombre de joueurs au camp d'entraînement est fort restreint. En effet, les Phillies n'ont que seize équipiers au camp local, mais le gérant n'a pas fait connaître le nom de ces joueurs.

Au milieu de la saison, alors que la limite de joueurs est de 25, un club des ligues majeures a habituellement sur son alignement 11 ou 12 lanceurs, trois receveurs, 5 ou six joueurs d'intérieur et cinq voltigeurs. Au camp d'entraînement un tel club a beaucoup plus de joueurs, il va sans dire.

L'équipe des Phillies, actuellement tout à fait au complet, comprend six lanceurs, un receveur, quatre intérieurs et cinq voltigeurs. Et dans ce nombre, on compte le lanceur Johnny Allen, âgé de 37 ans, et qui n'a pourtant pas signé son contrat encore; l'arrêt-court Bob Bragan, qui n'est pas encore arrivé au camp; et le vétéran voltigeur et instructeur, Chuck Klein, âgé de 38 ans.

Outre Allen, les lanceurs de Bucky Harris présentent sont Johnny Podgajny, Si Johnson, Walter Beck, Charley Fuchs et Bill Webb. L'avant-dernier fut récemment acheté des Tigers de Detroit, tandis que Webb était avec Atlanta, dans l'Association Southern. Harris craint actuellement devoir employer dans une partie, un beau jour, ses six lanceurs à la fois. Tommy Livingston qui frappa pour 205 l'an dernier, est son seul receveur. Le champ intérieur compte Babe Dahlgren au premier but, Danny Murtagh au second, Bragan à l'arrêt-court et Merrill May au troisième but. Dans le champ extérieur, il y a Dany Littlewiler, Earl Naylor et Ron Northey avec Klein et Paul Bucky, une recrue, comme substituts.

Voilà donc l'équipe qui devrait terminer en sixième place la saison prochaine dans la Ligue Nationale, d'après son nouveau propriétaire, William D. Cox. Celui-ci, décidément, ne manque pas d'optimisme.

En vérité, Cox et Harris espèrent conclure quelques échanges, et transactions avant le début de la saison. Ils ont désespérément besoin de substituts. Jusqu'ici ils n'ont fait que deux transactions et chacune semble avoir du bon pour eux. Dahlgren qui fut obtenu du Brooklyn en échange de Lloyd Warner et Albie Glossop, devrait être le meilleur premier but des Phillies depuis Dolph Camilli, tandis que Fusch, âgé de 25 ans, est un jeune lanceur droitier de promesse qui a déjà à son crédit deux parties sans point ni coup sûr dans les mineurs.

Cox, cela va de soi, travaille bien fort depuis quelques jours pour réussir à bécoter une transaction intéressante.

Pour le trophée Norman Dawes

Le club de l'Armée de Huntingdon alignera ses plus puissantes batteries, Red Doran, Moe White et Kirby Macdonald, contre le club de la Marine, ce soir, pour la dernière joute de la finale dans la Ligue de hockey de la défense nationale.

Ces trois joueurs, reconnus comme composant l'un des plus agressifs tris du monde du hockey dans la Ligue de hockey senior, devraient la mener le club de l'Armée à la victoire. Ils ont enregistré les cinq points du club de l'Armée quand celui-ci a défait le club de la Marine par 5 à 4 vendredi soir dernier.

La Marine compte plus particulièrement sur la solidité de ses défenses, Andy Anton et Red Eagan, pour tenir tête à la tempête. Elle compte de même enregistrer assez de points pour décrocher une deuxième année consécutive le championnat de la Ligue de hockey de la Défense nationale.

Les vainqueurs de ce soir obtiendront le trophée Norman J. Dawes, emblème du championnat dans la Ligue de hockey de la Défense nationale.

Le Sudbury est éliminé

Toronto, 23. — Le R.C.A.F. de Toronto s'est assuré le championnat senior amateur de hockey de l'Ontario ici hier soir en triomphant des Frood Tigers de Sudbury par 3 à 2, remportant les honneurs de la série grâce à trois victoires consécutives.

Les Aviateurs de Toronto rencontreront maintenant les vainqueurs de la série entre les Commandos d'Ottawa et les Aviateurs de Montréal.

FROOD. — Buts, Gerth; déf. McLenehan et Webster; centre, Hastie; ailes, Gee, Blake. Subs.: Dewey, Lahti, Vaillancourt et Carrier.

R.C.A.F. — Buts, Scodellaro; déf. Dickens, McAlga; centre, Wilson; ailes, Grondahl, Wycherley. Subs.: McAtee, Leadhall, McCredy et Bush.

Arbitres: Farrell, Barrie, Holmslaw, Toronto.

Première période

1. R.C.A.F., McCredy-Dickens, 2.30
2. Frood: Hastie-Webster, 18.03
Punitions: Bush et Blake.

Deuxième période

3. R.C.A.F., Wilson-Wycherley-McAlga, 13.31
4. R.C.A.F.: Wilson-Bush-Dickens, 18.05
Punitions: Grondahl 3, Dewey et McLenehan.

Troisième période

5. Frood: Dewey-Gee, 17.28
Punitions: Webster, Riopelle.

Les Bruins sont favoris contre Canadien

Le Canadien tentera de se reprendre ce soir contre le Boston afin de pouvoir conserver des chances de se qualifier pour la série finale de la coupe Stanley contre le gagnant de la série Detroit-Toronto et l'on doit s'attendre à une lutte fort contestée.

Le Bleu-Blanc-Rouge joue en effet ce soir dans la capitale de l'Etat du Massachusetts contre les Bruins d'Arthur Ross et comme le club montréalais a perdu la première partie par 5 à 4, dimanche soir dernier, il faudra que les protégés de Dick Irvin l'emportent ce soir dans la deuxième joute de la série car sans cela leurs chances seront fort compromises.

Les deux clubs bataillent dans une lutte de quatre dans sept et avec deux victoires à leur crédit, les Bruins auraient un avantage qui serait difficile d'annuler même si la série doit se continuer à Montréal pour les deux prochaines rencontres car il n'est pas certain que les protégés d'Arthur Ross ne gagneront pas une partie dans la métropole canadienne. Les Bruins se sont affirmés supérieurs aux Habitants au cours de la série régulière de la présente saison et même par le passé et si nous prenons en considération le record des deux équipes nous sommes portés à choisir le Boston comme vainqueur probable de la série semi-finale.

Le Canadien a sûrement donné du fil à retordre aux Bruins dimanche et à la même peut-être perdu à cause de la vilaine guigne, mais dans le hockey, la chance compte pour beaucoup. Si un club est quel peu favori par la chance et que son record est supérieur à celui de son adversaire naturellement et logiquement l'on doit établir celui-ci comme favori et c'est pourquoi les Bruins ont la confiance de leurs partisans.

Les surprises sont toujours possibles dans le hockey comme dans les autres domaines du sport, mais elles ne se produisent pas souvent et ne faut pas trop compter sur les choses rares.

Nous souhaitons ardemment une victoire pour les Montréalais et la chose ne sera possible qu'à la condition que nos hommes se lancent dans la mêlée dès le commencement et qu'ils attaquent sans répit, même s'ils prennent un avantage considérable au début, car la meilleure façon de protéger une avance, c'est d'augmenter le pointage et non de se reposer sur la défensive. Les exemples sont trop nombreux et il ne faudrait pas commettre la même erreur. Dimanche dernier, le Bleu Blanc Rouge semblait devoir l'emporter sur les Bruins mais dans la dernière période les gars du Tri-colore ne purent protéger leur avance et ils ont dû baisser pavillon dans la période supplémentaire.

Le gérant Gorman a pris toutes les précautions nécessaires pour renforcer son équipe, car il aura plusieurs substituts à la disposition de Dick Irvin et même Bill Durnan, gardien de buts des seniors, est actuellement à Boston pour remplacer Paul Bibeault au cas d'un accident à notre gardien de but. La lutte sera chaude et il est à espérer que nos porte-couleurs se feront valoir et qu'ils égaliseront les chances avec les Bruins.

Les Ailes Rouges de Detroit seront aussi aux prises dans la série avec les Leafs de Toronto et les champions de la Ligue Nationale devraient l'emporter pour enregistrer leur deuxième victoire consécutive.

Winnipeg gagne

PORT-ARTHUR. — Buts, Hill; défenses, Stahan, Dinning; centre, Laprade; ailes, Wright, Koivisto; subs.: Larson, Robertson, McDougall, McKenzie.

WINNIEPEG. — Buts, Moroz; défenses, Stanowski, Juzda; centre, Langelle; ailes, Snider, Plat; subs.: McGregor, Trudel, McBride, Branigan.

Première période

1. Port-Arthur: Laprade, 8.43
2. Port-Arthur: McDougall, 11.01
3. Winnipeg: Plat, 12.26
Pun: Langelle, McGregor.

Deuxième période

4. Winnipeg: Trudel, 3.15
5. Winnipeg: McBride, 8.54
6. Port-Arthur: Robertson, 12.35
Pun: Branigan, Laprade, Plat, McDougall.

Troisième période

7. Winnipeg: McGregor, 16.40
Pun: Stahan, Branigan.

Les coups de Johnny Greco sont redoutés

New-York, 23. — Johnny Greco, de l'armée canadienne, qui envisage la possibilité de s'assurer le championnat mondial de sa catégorie et qui doit se battre avec Cleo Shans vendredi soir au Madison Square Garden, est à compléter son entraînement en vue de cette importante bataille de dix rondes. Il sera en parfaite condition physique lorsqu'il fera son apparition dans l'arène contre le nègre de Cleveland. Une victoire pour le boxeur montréalais lui vaudrait une rencontre contre Beau Jack pour le championnat et ce combat aurait probablement lieu à Montréal, au Stade du club de baseball.

Greco, d'après les informations de ses seconds, a beaucoup de difficulté à retenir les services d'entraîneurs car aucun boxeur n'est anxieux de mettre les gants contre ce militaire, car il craint tous ses coups.

Le sensationnel boxeur de 19 ans de Montréal commença à s'entraîner mardi et son gérant Murray Elkins, lui présenta Johnny Jones, un dur mi-moyen, et Bobby Gunter, un "welter", pour s'entraîner. Jones ne dura que 12 rondes avec Greco. Dimanche, dans une pratique de trois rondes, Greco mit Jones hors de combat et celui-ci déclara que même à 80 par cent d'entraînement, il ne saurait pas résister aux coups de Greco.

Le Canadien tentera de se reprendre ce soir contre le Boston afin de pouvoir conserver des chances de se qualifier pour la série finale de la coupe Stanley contre le gagnant de la série Detroit-Toronto et l'on doit s'attendre à une lutte fort contestée.

devoir endurer de Greco, Gunter, par ailleurs, ne dura que trois rondes.

Aujourd'hui par conséquent, Greco dut s'entraîner avec son compatriote Johnny Tougian, qui se bat dans l'arène sous le nom de Johnny Price. Mais contre Tougian, le brillant Greco retint ses coups. Jusqu'ici Greco s'est entraîné pour 25 rondes et il espère livrer encore 15 rondes de pratique avant son important combat avec Shans, il pèse actuellement 136 livres.

Shans, pour sa part, s'entraîne durant trois rondes avec Al Guido, un poids léger, et semble être en excellente condition. Shans pèse actuellement 132 livres.

Les paris présentent sont de 13 pour 5 en faveur de Greco, tandis que le promoteur Mike Jacobs a annoncé qu'il espère que le combat attirera une foule record et une recette d'environ \$50,000 dont dix pour cent sera versé au fonds d'équipement athlétique de l'armée canadienne.

Il y a un mois, 13,000 personnes payèrent \$29,000 pour voir Greco battre Shans par décision dans un autre combat de dix rondes au Madison Square Garden.

Dans la ligue des industries de guerre

Les clubs Canadian Pacific Munitions et Fairchild ont causé des surprises en triomphant dans les semi-finales de la ligue des Industries de Guerre hier soir au Forum. Dans la première joute, le Canadian Pacific Munitions a causé une surprise en battant le Canadian Car par le score de 9 à 5. Ayant perdu la première partie de la série de deux parties total des points, par 4 à 2, il gagne la série par le pointage de 11 à 9. Blanchard s'est mis en évidence en comptant quatre buts pour les vainqueurs.

Le Fairchild qui avait causé une surprise en battant le Noorduyn par 5 à 4 dans la première joute a répété son exploit hier et il décroche ainsi la série par le pointage de 13 à 8. Laurent Laframboise s'est signalé pour les gagnants en comptant deux buts et en s'assurant une assistance tandis que Gerry Heffernan a compté trois buts pour les perdants.

Composition des équipes:
C.P.R. — Buts, Renaud; défenses, Blanchard, Laforce; centre, Carthy; avants, Perron, Courteau; subs.: Léger, A. Renaud, Dotten, Desrosches, Campeau, Forget, Lauzon, Lalonde.

CANADIAN CAR. — Buts, Tougian; défenses, Currie, Storey; centre, Kowalcak; ailes, T. Millar, Majewski; subs.: Jotkus, Dye, Davies, Tamminen, Plamondon, H. Millar, Gibbon, Padolsky.

Arbitres: Heffernan et Bennett.

Première période

1. C.P.R.: Perron, 9.27
2. Carthy: Blanchard, 10.24
3. C.P.R.: Perron, 10.46
4. C.P.R.: Blanchard, 11.53
5. Canadian Car: T. Millar, 14.00
Pun: Blanchard, Dye.

Deuxième période

6. Canadian Car: H. Millar, 3.15
7. C.P.R.: Blanchard, 3.32
8. C.P.R.: Dotten, 10.21
9. C.P.R.: Perron, 18.40
Pun: Forget, Dye, Storey, Tamminen, Davies, insubordination, Kowalcak, Padolsky.

Troisième période

10. C.P.R.: Blanchard, 3.34
11. C.P.R.: Dotten, 6.11
12. Canadian Car: H. Millar, 14.48
14. Canadian Car: Majewski, 19.59

DEUXIEME PARTIE

FAIRCHILD. — But, Leclerc; défenses, Despellet, Larochelle; centre, Hayes; avants, Laframboise, Bastien; subs.: Ranger, Cormier, Gauthier, Cadorette, Lajoie, Gagné, Lalonde, Coupal.

NOORDUYN. — Buts, Payette; défenses, Munday, Bean; centre, Davis; avants, Heffernan, Roche; subs.: Barry, Morin, Keyes, Kelly, Marks, Kemp.

Première période

1. Fairchild: Bastien, 1.00
2. Noorduyn: Heffernan, 1.30
3. Noorduyn: Heffernan, 2.15
4. Fairchild: Cormier, 6.36
5. Fairchild: Laframboise, 19.34
Aucune punition.

Deuxième période

6. Noorduyn: Kemp, 4.21
7. Noorduyn: Heffernan, 7.37
8. Fairchild: Hayes, 8.12
9. Fairchild: Lalonde, 10.30
10. Fairchild: Hayes, 13.40
11. Fairchild: Laframboise, 19.32
Aucune punition.

Troisième période

12. Fairchild: Gagné, 10.17
Aucune punition.

FAITS DIVERS

Deux militaires aux Assises — Bombin ébouillanté — Mortel accident de travail — Mort dans une église

Le jury de la Cour du coroner de Sorel a tenu, hier après-midi, Hector Poulin, 30 ans, d'Action Vale, comté de Bagot, criminellement responsable de la mort de Jean-Paul Millette, 28 ans.

On sait que Millette a perdu la vie dimanche après-midi au cours d'une réunion à laquelle assistaient des représentants des Syndicats catholiques et des représentants des Unions internationales.

Militaires aux assises
Le juge Wilfrid Lazure préside le procès de deux militaires, le «rapport Harry Steel et le soldat «Hilary Bertrand, de la prévôté canadienne, accusés d'homicide involontaire, à la suite de la mort de Lucien Barrette, le 15 septembre dernier.

Mort d'un aviateur
Mort d'un aviateur (C.P.) — Un aviateur, dont on n'a pas encore dévoilé l'identité, s'est noyé près d'ici parce que son parachute ne s'est pas ouvert au moment où il sautait de son avion.

Bombin ébouillanté
Gérard Canurand, 3 ans, 3339, rue Jean-Talon, Ville S.-Michel, s'est

Dans le monde ouvrier

Contrat avantageux pour 2,300 ouvriers de la "Dominion Bridge Co.", à Lachine — L'Union internationale de l'aluminium fait du recrutement

Dans la métallurgie

Le local 2843 de l'Union des métallurgistes d'Amérique, qui groupe 2,100 des 2,300 ouvriers des usines de la Dominion Bridge Co., à Lachine, vient de signer un contrat de travail avec la compagnie. En vertu de cette entente, les métallurgistes intéressés obtiennent sept jours de salaire pour l'ensemble des fêtes chômées, laux et demi-jours pour les heures supplémentaires, double salaire pour le travail du dimanche ou des jours de fêtes, boni de vie chère de \$4.25 par semaine.

Le C.I.O. recrute

L'Union des ouvriers de l'aluminium d'Amérique (C. I. O.) a établi un bureau de direction canadien à Toronto, en vue de lancer une campagne de recrutement dans toutes les usines d'aluminium du pays.

Enquête à la Marconi

On apprend que M. Gerald Brown, ancien sous-ministre du travail à Ottawa, enquêtera prochainement sur le congédiement d'un groupe d'employés à la Canadian Marconi Co., Ltd.

L'entrevue de la Fédération du travail

Discours de MM. Hsley, Douglas et Lionel Bertrand

(Suite de la 1ère page)

mois. Cette année elle siège depuis 37 jours. On sait le peu de législation déjà adoptée. Au cours de l'an dernier le gouvernement a promulgué 11,537 décrets. Il a divisé le travail entre divers comités du cabinet. Avec toute cette tâche, il est contraint de déléguer certains de ses pouvoirs. Cela ne veut pas dire cependant que l'administration est confiée à des gens irresponsables. Les directeurs des diverses commissions administratives sont responsables à des ministres qui veulent les destituer. Les ministres sont responsables devant le Parlement des actes et des décisions de ces directeurs. Le Parlement peut destituer les ministres ou renverser le gouvernement, ce qui revient au même. M. J. L. Hsley s'est porté à la défense de M. Donald Gordon, directeur de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

On a prétendu que M. Gordon élabora la politique de la Commission des prix et du commerce et qu'il la met en vigueur arbitrairement, sans se soucier du Parlement. Rien n'est plus faux. On consulte le ministre des Finances sur toutes les questions importantes. Et le ministre assume l'entière responsabilité de toutes les décisions. "Je ne dis pas que nous n'avons pas commis d'erreurs, a déclaré le ministre, mais j'en prends la responsabilité. Les attaques ne doivent pas être dirigées contre M. Gordon mais contre moi-même". Certains députés de l'opposition ont décrit M. Gordon comme un banquier et un dictateur. M. Hsley a rappelé la carrière de ce fonctionnaire qui s'est élevé aux plus hauts postes non par sa fortune mais par sa valeur personnelle. Les inégalités du contrôle des prix ont été corrigées par des octrois. La Commission des prix a accompli de l'excellent travail. A preuve, le fait que le coût de la vie n'a augmenté que d'un point depuis la création de la Commission.

"Nous avons maintenu les prix en équilibre, a déclaré le ministre. On calcule le coût de la vie d'après une méthode sûre et saine". "Si les prix des produits agricoles sont plus élevés aux Etats-Unis qu'au Canada, n'est-ce pas une conséquence de l'inflation qui est plus forte aux Etats-Unis qu'au Canada?" a demandé M. John Diefenbaker, député progressiste-conservateur de Lake Centre. "Sans doute, de reprendre le ministre. L'indice du coût de la vie a monté plus rapidement aux Etats-Unis qu'au Canada. C'est ce que je suis en train de démontrer". La politique de contrôle des prix sera couronnée de succès à trois conditions: a) si les membres de la Chambre des communes mettent fin à leurs attaques et coopèrent avec nous à cette politique; b) si les salaires des ouvriers sont maintenus avec la coopération du Conseil du travail en temps de guerre; c) si on applique la politique fiscale du gouvernement et si on encourage l'épargne. Cette politique n'est pas originale; elle est en vigueur en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Nous ne devons rien dire qui puisse lui faire tort. Le ministre a terminé en demandant aux députés de mettre un terme au plus tôt au débat sur le budget.

La C.C.F. et le public

M. T. C. Douglas, membre de la C.C.F. et député de Weyburn, a fait un plaidoyer en faveur de son parti. Il a répondu aux critiques que les députés progressistes-conservateurs et libéraux ont lancées contre la C.C.F. Il s'en est pris particulièrement à M. R. B. Hanson, ancien chef de l'opposition, qui la semaine dernière a condamné la C.C.F. en termes vigoureux. Les capitalistes et la presse en veulent à la C.C.F. En 1938 on accusait la C.C.F. de vouloir fermer les églises; aujourd'hui on l'accuse de vouloir fermer les tavernes. On confondait autrefois la C.C.F. avec le communisme. Aujourd'hui on prétend que la C.C.F. a des tendances fascistes. M. Hanson s'étant prononcé, au nom du parti progressiste-conservateur, en faveur de la liberté d'entreprendre, M. Douglas a dit que cette liberté a engendré les monopoles et la pauvreté. On lui doit le chômage et les maux sociaux dont on déplore maintenant les effets: la sous-alimentation des classes pauvres et les difficultés financières des agriculteurs.

La C.C.F. ne veut pas détruire ce qui existe mais le modifier. Le peuple n'entend pas retourner à l'ancien ordre de choses. Plusieurs parlent du socialisme sans savoir ce qu'est le socialisme. M. Douglas en donne la définition d'un dictionnaire, définition qui peut ainsi se traduire: "Une théorie politique et économique d'organisation sociale, basée sur la propriété collective ou gouvernementale et sur l'administration démocratique des citoyens essentiels de production et de distribution des biens". Le socialisme vise à remplacer la concurrence par la coopération, à remplacer la recherche du profit par le service social. Il vise à distribuer les avantages économiques et sociaux plus équitablement qu'ils ne le sont aujourd'hui. Il y a plusieurs formes de socialisme. La C.C.F. ne préconise pas le socialisme d'Etat. "Nous croyons, a dit M. Douglas, que la C.C.F. offre une formule de socia-

lisme qui pourvoit à une organisation économique tout en retenant l'initiative privée".

La C.C.F. préconise la "propriété sociale". Cela ne veut pas dire qu'elle réclame pour le gouvernement le contrôle de tout ce qui existe. Elle n'a jamais préconisé la nationalisation des industries ordinaires où la concurrence serait suffisante pour protéger les intérêts du peuple. Elle a demandé toutefois la nationalisation des puissants monopoles. Elle ne réclame pas l'exploitation des ressources naturelles, comme celle des pouvoirs d'eau, devrait demeurer sous la juridiction des gouvernements provinciaux. Les municipalités auraient par ailleurs juridiction sur certains services comme la distribution du lait, par exemple. La C.C.F. est en faveur des coopératives qui laissent la responsabilité de l'initiative à des groupes unis par des intérêts communs. "Nous ne voulons pas détruire la démocratie, a dit M. Douglas. Nous voulons que le peuple du Canada utilise la démocratie politique pour conquérir la démocratie économique. Une nation ne peut survivre si, jouissant de la liberté politique, elle est dans l'esclavage économique". M. Douglas a ajouté que le gouvernement veut détruire les coopératives.

Etranges propos

M. Armand Cloutier, député libéral de Drummond-Arthabaska, a fait un bien étrange discours dans lequel il y en avait un peu pour tout le monde. Il a félicité le premier ministre d'avoir nommé trois nouveaux ministres canadiens-français: le major-général L.-R. LaFleche, MM. Alphonse Fournier et Ernest Bertrand. Ces nominations ne sont plus récentes, mais M. Cloutier les a rappelées et il a dit que la province de Québec se souviendra de ce geste. M. Cloutier a fait l'éloge de l'ancien ministre des Travaux publics, M. P.-J.-A. Cardin, après avoir fait celui du nouveau, M. Alphonse Fournier: de cette façon, il n'a pas semé de germes de jalousie. M. Cardin est un grand parlementaire et un grand canadien d'après le député de Drummond-Arthabaska. Il aurait dû demeurer dans le cabinet. "Malheureusement, sans avoir avisé la députation québécoise, dont il était le chef, il a quitté le cabinet pour devenir simple député", a dit M. Cloutier.

Le député a parlé du sous-amendement que M. Cardin a présenté au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Il a dit ceci: "Le sous-amendement proposé tout récemment par l'honorable député, sans consulter ses collègues de la députation de Québec, a jeté l'émoi dans nos rangs et nous nous sommes demandés à plusieurs reprises quelles étaient les intentions de l'honorable député d'agir ainsi. Personnellement, j'endossais vivement le sous-amendement, en ce qu'il se rapportait à la suspension de la mise en vigueur de la loi de mobilisation. Toutefois, après avoir consulté des collègues plus expérimentés en politique, après avoir consulté les chefs libéraux de mon comté et après avoir écouté le magistral discours de mon chef, M. Mackenzie King (un vote en faveur du sous-amendement était un vote contre le gouvernement), j'ai été heureux de voter avec le gouvernement. Aussi longtemps que mon chef, le premier ministre du Canada, ne décrète pas la conscription pour notre mère, je me ferai son plus fidèle partisan".

Un rapprochement?

M. Cloutier, quant à lui, a souhaité un rapprochement entre M. King et M. Cardin. D'après le même député, le budget Hsley "améliorait sensiblement la condition du peuple". Les nouveaux impôts, d'ailleurs sans importance, n'affecteraient pas le peuple pourvu qu'il réduise sa consommation d'alcool et de tabac. Des cinq milliards que le gouvernement dépensera pour la poursuite de la guerre, il appert que le cultivateur et l'ouvrier profiteront le plus. Le cultivateur de Drummond-Arthabaska a une prospérité sans égale. Les ouvriers qui ne gagnaient que \$15 par semaine auparavant en gagnent maintenant \$75 et \$100. "Tout dernièrement, a dit M. Cloutier, je rencontrais un ouvrier de ma ville qui, dans le temps de la crise, avait dû attendre six mois pour obtenir une position de \$14.99 par semaine. Il m'avouait qu'il avait gagné \$116 pendant une semaine. Après avoir payé \$30 en impôts de toutes sortes, il lui restait \$86 par semaine, au lieu des \$14.99 qu'il gagnait auparavant. Cet ouvrier vraiment canadien et patriote me disait que, lors même que le gouvernement redoublerait les impôts, pour pouvoir lui garder sa religion, sa langue, sa liberté d'action, sa liberté de parole en ce pays, il serait encore plus satisfait".

Le député de Drummond a approuvé le programme de sécurité sociale préconisé par le gouvernement. Il s'est montré toutefois beaucoup moins optimiste au sujet du travail des femmes à l'usine. En Grande-Bretagne, paraît-il, le travail de la femme à l'usine, la nuit, demeure légalement interdit; sa pratique exceptionnelle doit faire l'objet d'une autorisation particulière. (En vertu du rationnement habituel de nos ministres, si cela est vrai, on devrait interdire le travail de la femme la nuit dans les usines; car ce qui se fait en Grande-Bretagne doit toujours, inamoviblement et inflexiblement se faire au Canada). Apportant un correctif sérieux à ce qu'il avait dit auparavant au sujet des ouvriers, M. Cloutier a protesté contre le plafond des salaires en ce qu'il affecte les revenus des ouvriers de la province de Québec. Il y aurait alors des injustices. D'après M. Cloutier, les règlements concernant la mobilisation fonctionneraient à l'avantage des cultivateurs.

M. Lionel Bertrand et la presse

M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne, a prononcé un excellent discours sur la presse quotidienne et hebdomadaire. "Les journaux ne demandent pas mieux que de renseigner le public, a-t-il dit;

c'est leur rôle. Ils sont de telle façon organisés que d'un soleil à l'autre onze millions d'habitants sont saisis de la même nouvelle. Sans les journaux, que vaudrait l'effort de guerre? Quels succès obtiendraient les campagnes d'emprunt de la victoire et les organisations d'intérêt national? Qui renseignerait le public? Des bureaux d'information? Combien en faudrait-il? La radio? On a donné, à mon avis, une importance trop grande à la radio en tant que véhicule de l'information publique. Entendre est bien; lire est l'essentiel. Le premier ministre prononce un discours à la radio; le public l'écoute, parce que tous les journaux ont annoncé le fait; mais le public le lendemain a recours à son journal pour lire le texte du discours, pour en peser les points. Le journal devient donc, dans le rouage de l'information, le véhicule par excellence".

M. Bertrand a dit un mot de la censure et des nouvelles de guerre: "La censure serait-elle trop sévère pour les journaux? Les règlements de la censure, en certains cas, trop arbitraires? Les déclarations officielles faites trop tardivement et parfois trop peu à point? Le public, à mon avis, a le droit d'apprendre toute la vérité sur les torpillages qui peuvent se produire sur les côtes canadiennes, sur les catastrophes ou les revers qui affectent directement le Canada... La diffusion rapide et à point de l'information publique de guerre entraverait ces nuées de rumeurs qui s'amplifient tellement en se propageant qu'un jour ou l'autre elles exigent des déclarations officielles qui, pour être entièrement en conformité avec les faits, n'en laissent pas moins subsister des doutes dans l'opinion publique. Si tous les torpillages dans le St-Laurent avaient été annoncés en bonne et due forme, et en temps et lieu, non seulement les faits seraient maintenant acceptés, mais on évitait la discussion en cours, pour savoir si ce sont 20 ou 30 navires qui ont été coulés; jeu de cache-cache, bien puéril dans les circonstances".

Le rationnement du papier-journal

Le député de Terrebonne a condamné le rationnement du papier-journal. Si on voulait épargner le papier et réduire sa consommation, on aurait pu frapper ailleurs, dans les bureaux d'administration, par exemple. Le rationnement du papier-journal est une mesure injustifiée. M. Lionel Bertrand a parlé également de la publicité des boissons alcooliques. On l'a interdite complètement tout d'abord, puis on a permis aux brasseries et aux distilleries de publier des annonces en vue d'aider l'effort de guerre. M. Bertrand a fait remarquer que les brasseries et les distilleries américaines annoncent leurs produits à pleines pages dans les magazines et journaux américains que l'on vend au Canada. Ainsi les brasseries et distilleries américaines qui écoulent leurs produits au Canada pourraient annoncer ceux-ci par l'intermédiaire des magazines américains. Ces magazines américains ont un tirage total au Canada de 1,118,000 exemplaires. Il y a là un cas d'injustice à l'endroit de notre presse.

M. Bertrand a mis en relief les services rendus par la presse quotidienne et hebdomadaire au gouvernement et à l'effort de guerre. La presse, en effet, publie gratuitement les innombrables décrets ministériels relatifs au contrôle de l'industrie et du commerce, aux prix des denrées et à leur rationnement. La presse épargne ainsi au Trésor fédéral des millions et des millions de dollars. Le gouvernement ferait un bon placement s'il publiait plus souvent des annonces payées dans les journaux. Le député de Terrebonne n'a pas été tendre pour la Commission de l'information en temps de guerre. Les journaux ont trop d'informations courantes à leur disposition, a-t-il dit, pour s'intéresser à la publication de nouvelles ressassées, de propagande banale, d'informations sans intérêt local. Le député de Terrebonne a fait quelques suggestions d'ordre pratique au sujet du travail de guerre titonne, perd son temps, coûte de l'argent au pays, ne lui apporte rien en retour.

M. Lionel Bertrand a terminé en demandant au gouvernement d'encourager, d'aider la presse. "Certes, a-t-il dit, chaque journal a ses opinions et il les exprime. La liberté de la presse est chose sacrée; quand elle existe dans un pays on a immédiatement la preuve que ce pays tient à se développer, à grandir, à vivre. La presse est une force directrice: priver une société d'une telle force, c'est la condamner à périr... Aussi le gouvernement se doit-il, par des mesures appropriées et par des concessions de bon aloi, de faciliter la tâche de la presse à une époque où elle doit faire face à une besogne augmentée, à des obligations accrues, et lui permettre de remplir ainsi sa mission, toute sa mission: renseigner le public".

On ne saurait mieux dire.

Leopold RICHER

Nous devons renvoyer à demain le texte du discours de M. Lionel Bertrand sur la presse.

L'actualité

(Suite de la 1ère page)

la mort attire le requin. Je le crois, car le treizième jour, après tant de privations sous le soleil ardent des mers du Sud, le sergent Alex. Saccareux expirait de faiblesse". Le lieutenant d'Angelis restait donc seul dans son embarcation. A bout de forces, Adamson et Bartek étaient couchés dans le canot pneumatique du centre avec Rickenbacker. Le pilote Cherry, le capitaine Whittaker et le sergent Reynolds prenaient place dans le troisième. Un matin, un canot avait disparu, mais il fut retracé à un demi-mille à la dérive. Le groupe étant alors dépourvu de toute nourriture, Cherry se mit patiemment à la pêche. Un requin de deux pieds de longueur s'amorça. Taillé en pièces, les naufragés purent apaiser leur faim de la chair

coriace et élastique de ce jeune requin. C'était assez pour restaurer tant bien que mal leurs forces chancelantes.

"Comme je m'apprêtais de jour en jour, mes dents commencent à me causer des ennuis. Mes gencives semblaient se contracter et le dentier que je porte depuis quelques mois était devenu beaucoup trop grand. J'avais bien soin de le rincer à la mer quatre ou cinq fois par jour, le sel m'apportant quelque soulagement. Même si j'accomplissais cela avec grand soin, il arriva une fois qu'il m'échappa, mais je le ressaisis prestement. Ce fut ma plus vive émotion durant ces trois semaines à la belle étoile". "Je n'ai jamais perdu confiance. J'avais la certitude que nous serions recaptés. Sur ce point, mes camarades ne partageaient pas mon opinion. Chaque soir, nous récitons des prières et chantons des hymnes. Depuis plus de vingt ans, je porte constamment sur moi, dans un étui de cuir que j'ai renouvelé une demi-douzaine de fois, un petit crucifix et trois médailles de Saint-Christophe. Le crucifix m'a été donné en 1917 par un enfant de dix ans, filleule d'un ami. J'avais donc ces précieuses objets lorsque l'avion sur lequel j'étais pris place toucha la montagne près d'Atlanta, en Géorgie, le même jour que lors de ma mésaventure sur le Pacifique-sud. Et je le dois de m'en être par deux fois tiré à peu près indemne", conclut l'Américain.

Quant à Whittaker, il avoue que le dénouement heureux de l'envoie tient de l'intervention divine et du miracle.

L. A.

23-III-43

Bloc-notes

(suite de la première page)

Des "éléments Quisling"

Le journal tory de la rue St-Antoine, se disant informé par M. Robert Haddow, échevin, secrétaire-trésorier général du Conseil des métiers de la métallurgie de Montréal et du district, donnait le texte d'un message que ce dernier Conseil vient d'adresser au premier ministre fédéral, M. Mackenzie King:

"Le travail organisé dans Montréal voit avec alarme les tentatives qui sont faites de la part de certains intérêts en vue de renverser la structure du Conseil national du travail tel que présentement constitué, en proposant l'adjonction de MM. Brossard et Hodge au Conseil; et il demande au premier ministre de mettre fin aux machinations des éléments Quisling qui soulèvent le cri de race, et de nier qu'il ait l'intention de changer la structure du Conseil".

Ce Robert Haddow, échevin élu de fraîche date au conseil municipal de Montréal, pour y représenter le Conseil des Métiers et du Travail, a reçu l'entier appui de Victoire, cette feuille aux accointances communistes qui, même impunément sa propagande depuis des mois dans la province de Québec. Victoire ne laisse pas passer une occasion de chanter les louanges et la gloire, si l'on peut dire, de Robert Haddow. Celui-ci est donc un étrange personnage pour venir, comme il le fait dans le message dont il a transmis le texte à la Gazette et que celle-ci a reproduit, traiter de Quisling les gens qui veulent que la population canadienne-française soit représentée dans le Conseil national du Travail.

Ça n'est pas flatteur

La nomination de M. Brassard, si grande que soit la compétence de celui-ci, ne serait pas suffisante, elle ne serait proportionnellement ni juste, ni équitable: un conseiller sur cinq n'est pas la représentation à laquelle le Canada français a droit dans ce conseil.

Mais une représentation, si petite soit-elle numériquement, vaut mieux que pas de représentation du tout. Or cette représentation, réduite au possible, ne nous est pas encore donnée. M. Haddow et d'autres ne veulent pas que nous l'ayons.

Que même le seul M. Brassard, après l'annonce faite de Québec et l'information fournie à la Gazette par M. Robert Haddow, ne soit pas encore nommé à ce Conseil, ça n'est pas flatteur pour le ministre canadien du Travail. M. Rochette, l'ancien député de la Côte St-Catherine, à Montréal, n'est pas français. Se trouvera-t-il un de leurs ministres, un de leurs députés, dans le groupe ministériel, pour le dire à Ottawa?

M. Robert Haddow et ses pareils auraient-ils plus d'influence sur les décisions du gouvernement de M. King qu'ensemble les ministres de langue française et les députés ministériels de langue française? Les circonstances portent à le croire.

Emile BENOIST

A la recherche d'une étiquette

Le congrès conservateur de Winnipeg a compliqué gravement l'onomastique politique. Le parti a changé de nom, il a changé de chef et d'anciens croient qu'il a changé d'âme. C'est à voir. Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est son nouveau nom de progressiste-conservateur. Il est long, incontestablement, et il n'est pas très publicitaire. U Journal de Toronto a interrogé quelques personnes pour leur demander leur opinion sur ce nom et quel est celui qu'elles suggéreraient. Cinq journalistes, un député, M. Jean-François Pouliot, et un ancien député, M. R.-J. Deachman, ont répondu à cette petite enquête.

Il n'y a qu'un seul interrogé à être vraiment satisfait du nom double actuel. Les autres cherchent une meilleure formule. Deux directeurs de journaux sont favorables à la suppression du mot conservateur: qu'en diront le ban et l'arrière-ban du parti? Accepteraient-ils aisément cet attentat posthume à la mémoire de John-A. Macdonald? Un autre se contenterait de "Pro-Conservative" qui, traduit littérale-

ment en français, aurait nécessairement une signification faussée. Un Ontarien suggère un changement complet: le parti devrait s'intituler Canada First. C'est là un slogan, dont M. Bennett a usé et abusé verbalement, ce n'est pas un nom adéquat pour un parti politique. Sans doute, en français, pour désigner les adeptes de ce groupement faudrait-il recourir à cette formule: les Canada-d'abordistes? Ce serait quelque peu loufoque.

Pour M. Pouliot, libéral jusqu'à la garde, à condition qu'il puisse blâmer tour à tour à peu près tous les ministres du cabinet King, il conseillera au parti progressiste-conservateur de s'appeler amphibie. Voilà une étiquette qui dit bien ce qu'elle veut dire; M. Bracken devrait l'adopter!

En somme, c'est la réponse de M. Deachman qui paraît la plus sensée. Il recommande une prudence expectative. "Donnez un nom au bébé avant qu'il ne soit né, si vous êtes pressé, mais le nom d'un parti politique devrait traduire son caractère et ce caractère n'est connu qu'après une période au pouvoir. Je suggère donc que le baptême soit retardé jusqu'à ce que les parents sachent avec certitude si c'est un garçon ou une fille". De cette façon, l'on en arrivera à une simplification nécessaire, un des deux noms tombera sans aucun doute. Nous saurons alors s'il s'agit du parti conservateur que nous connaissons bien ou d'un parti progressiste que le nom et la personne de M. Bracken font miroiter aux yeux de beaucoup de Canadiens. Pour l'instant, le moins qu'on puisse dire et sans aucune intention péjorative, c'est qu'il s'agit d'un parti à deux faces.

Roger DUHAMEL

23-III-43

Nouvelles de guerre

(suite de la page trois)

Les paquets de tabac

Ottawa, 23. — La Commission des prix annonce des amendements à son ordonnance qui éliminait, après le 30 avril prochain, les petits paquets de cigarettes et les paquets de tabac de dix cents.

En vertu de l'amendement, en vigueur depuis le 20 mars, les paquets de tabac haché devront, après le 30 avril, peser au moins 1/11 de livre. L'ordonnance originale prévoyait que les paquets de tabac peseraient au minimum 1/13 de livre.

Les plus petits paquets de cigarettes qu'on trouvera sur le marché contiendront 18 cigarettes. Le tabac en maniques ou en torchettes ne se trouvera que dans des paquets d'une once ou des multiples d'une once. On ne permettra pas la mise sur le marché de nouvelles marques de tabac.

Le général Bèthouart à Ottawa

Ottawa, 23 (Communiqué). — Le général Bèthouart, chef de la mission militaire française aux Etats-Unis, où il représente le général Giraud, est venu faire un voyage privé à Ottawa en fin de semaine. Il y a rencontré le premier ministre, certains ministres fédéraux, ainsi que plusieurs personnalités canadiennes, de même que le commandant Bonneau, délégué de la France combattante au Canada, avec lequel il a eu un long et cordial entretien.

120 rappels pour examen médical

Ottawa, 23 (C.P.). — Le directeur du Service sélectif national, M. Arthur MacNamara, annonce que les commissions de médecins reviseurs ont examiné à date environ 30,000 conscrits d'abord classés dans des catégories inférieures et sujets au rappel et qu'elles examineront quelque 120,000 conscrits les mois prochains.

Le premier examen médical est considéré comme une sorte de passage au crible. De là la nécessité d'un second examen pour déterminer définitivement la classe à laquelle doit appartenir un conscrit. Les gens attachés à l'agriculture ne sont pas rappelés immédiatement pour leur examen médical et leur service militaire.

Le commandant Ravary en Angleterre

Le lieutenant-commandant Alain Savary, compagnon de l'Amiral Muselier lors de la prise des îles St-Pierre-et-Miquelon, à la Noël 1941, et gouverneur de cette colonie française depuis un an environ, est à Montréal en route vers l'Angleterre où il recevra le commandement d'une unité de la France combattante. Le jeune officier a déclaré que la confiance dans le général Giraud ne se pose pas. Il a deux frères sous les armes en Tunisie. Le commandant Savary a déclaré que la situation des îles St-Pierre-et-Miquelon s'est considérablement améliorée et que la santé générale des habitants y est meilleure grâce à l'amélioration de l'hospitalisation et des importations de vivres.

Le 15,000ème canon

Vendredi prochain aura lieu à Hamilton, Ont., à l'usine de guerre de la compagnie Otis-Fensom Elevator la présentation à l'armée du 15,000ème canon fabriqué au Canada. La cérémonie se déroulera à 10 h. 30 du matin et sera suivie d'un dîner. Dans l'après-midi, il y aura démonstration de tir au champ d'épreuves où entront aussi en action d'autres pièces d'artillerie.

22 tonnes d'annuaires

Le comité de la récupération de Montréal, que préside M. G.-A. Langevin, a recueilli, grâce au concours de nombreuses maisons de Montréal, plus de vingt-deux tonnes d'annuaires téléphoniques hors de date. Ces annuaires ont été vendus à des fabriques de papier, au profit des soldats. A compter du 1er avril, le comité de récupération fera une campagne agressive pour la récupération de tout article de verre, notamment les bouteilles. Le personnel des pharmacies recueillera ces bouteilles aux maisons.

HEURES D'AFFAIRES: 10 H. A.M. A 6 H. 30 P.M., SAMEDI COMPRIS.

DUPUIS



Les gants noirs

... sont toujours d'un chic et d'une élégance irréprouchables...

.69

Ceux que nous suggérons sont pratiques et à juste titre des plus populaires... la paume en peau et le dessus de la main en tissu... noir seulement. Pointures: 6 à 7 1/2.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

1943 EST L'ANNEE DE NOTRE 75e ANNIVERSAIRE

Marguerite Bourgeoys

1620-1700

par Dom Albert Jamet, O.S.B.

La fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, la mère spirituelle de Ville-Marie, la missionnaire des rives du Saint-Laurent, de Montréal à l'île d'Orléans! Sa vocation, sa mission, son œuvre, son âme, toute sa vie dans l'histoire de Montréal et de la Nouvelle-France au XVIIe siècle, par l'éditeur des Ecrits de Marie de l'Incarnation et des Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec. Une interprétation nouvelle, une évocation saisissante. Une révélation.

2 vols in-8 carré, 440 et 432 pages. Illustré.

En vente au Service de la Librairie du "Devoir", \$5.00; franco \$5.25.

En quelques lignes

On annonce la nomination du lieutenant-colonel Harold Richardson au poste d'adjoint général adjoint. Le colonel Richardson fait partie de la direction des services personnels de l'armée canadienne depuis plus de trois ans.

— On mande d'outre-mer que Joseph-Arthur Barsalou, sergent d'aviation, 2770, chemin de la Côte St-Catherine, à Montréal, est gravement malade à la suite de blessures reçues au cours de combats aériens.

— La Commission des prix annonce que le gouvernement versera un subside "enflammant" aux metteurs en conserve de tomates afin d'encourager la culture des tomates et la mise en conserve du jus de tomate au cours de la saison prochaine. Militaires et civils ont un grand besoin de tomates en raison des vitamines que ce fruit renferme.

— Le soldat Pierre-Paul Lefebvre, du régiment de Québec, de Mme Fabiola Godon, rue Berri, à Montréal, est mort outre-mer, d'après la 28ème liste des victimes canadiennes de la guerre.

— On mande de Londres que le sergent d'aviation Joseph-Eduard-Holand Turenne, de Saint-Boniface, Manitoba, a été tué au combat, et que le sergent d'aviation Walter-Léon Dion, du Pas, Manitoba, est porté disparu.

— M. George N. Molesworth, architecte de Toronto, a été nommé par la Commission des prix, administrateur adjoint de la propriété foncière. Il succède à M. Norman Long, démissionnaire.

— On annonce la promotion au grade de colonel de W. E. L. Coleman, et sa nomination comme directeur de la section des Archives du ministère de la Défense nationale.

— A compter du 1er avril, la fabrication des malaxeurs de crème

glacée sera mise sous contrôle et réduite en nombre.

— Les paquets rationnés au Canada ne pourront plus être exportés.

— Le major L.-J. Bruneau, du régiment de Maisonneuve, est promu au grade d'officier d'état-major général au centre d'entraînement avancé de l'infanterie à Valcartier.

— Les recrues de France combattante ont droit de passage dans nos ports en vertu d'une entente entre le Canada, les Etats-Unis et l'Angleterre.

— Les personnes propriétaires de terres en production sur lesquelles ils ne demeurent pas reçoivent une quantité suffisante de gasoline pour leur permettre de s'y rendre et d'y exécuter les travaux ordinaires.

Au Bon-Pasteur

Dimanche 21 mars, est décédée au Monastère provincial à l'âge de 69 ans et 6 mois Soeur Marie de St-Mathieu Marcouville, auteur bien connu des ouvrages de théorie musicale S. M. de S. M. Les funérailles auront lieu mercredi à 8 heures à la chapelle du Monastère, 104 est, rue Sherbrooke.

Parents, amis et anciennes élèves du Pensionnat St-Louis-de-Gonzague sont priés d'y assister.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie fleuriste

168 e. S-CATHERINE Escotes C.H.L.P.

Livraison partout directe- le teudi

ment de notre serre-chauf- 12 h 15

de PL 1786-1787 12 h 30

(BERNIER & SES FILS)
TRANCHEMONTAGNE
488 ST-JULIEN MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TUILLES LAIMAGES A GOUTES BE 2531-2

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS, et CONFITURES de

J. A. DÉSY, (Limité)

Qualité supérieure

Montréal